

LA PRESSE AFFAIRES

LA ZONE EURO EN CRISE

LE SPECTRE DE L'ÉCLATEMENT HANTE LES MARCHÉS

PAGE 3

LES BANQUES EN BOURSE

LES QUÉBÉCOISES ONT LA COTE

PAGE 2

↓

S&P TSX

13 152.00

-98.67 (-0.74%)

↑

S&P 500

1228.28

+4.53 (+0.37%)

↑

DOW JONES

11 372.48

+13.32 (+0.12%)

↓

PÉTROLE

88.28 \$US

-0.41 \$US (-0.46%)

↑

DOLLAR

98.93 ¢US

+0.06 ¢US

L'AMF

fait dérailler Nemo

260 chefs d'accusation et des amendes de 3,2 millions

HÉLÈNE BARIL

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a sorti son plus gros bâton, hier, pour le mettre dans les roues du véhicule électrique Nemo. L'entreprise de Sainte-Thérèse et ses dirigeants font face à 260 chefs d'accusation et des amendes de 3,2 millions de dollars pour avoir sollicité illégalement des investisseurs.

Il s'agit de l'aboutissement d'un des plus importants dossiers menés par l'AMF au cours des dernières années. En ce qui concerne le montant des amendes réclamées, Nemo n'est surpassée que par les dossiers Mount Real et Guychar.

Ça fait un certain temps que Véhicules Nemo est dans le collimateur de l'AMF, a rappelé son

Les dirigeants de Nemo, qui avaient déjà été accusés d'avoir sollicité des investisseurs sans avoir obtenu les autorisations nécessaires, avaient fait pression sur ces investisseurs pour obtenir leur accord pour réaliser la transaction au plus vite.

porte-parole, Sylvain Thériège. En juin dernier, l'AMF avait bloqué in extremis la vente des actifs de Nemo à une entreprise apparemment bidon de New York, Alternative Green Technologies.

Les dirigeants de Nemo, qui avaient déjà été accusés d'avoir sollicité des investisseurs sans avoir obtenu les autorisations nécessaires, avaient fait pression sur ces investisseurs pour obtenir leur accord pour réaliser la transaction au plus vite.

Selon l'AMF, les dirigeants et administrateurs mis en accusation hier ont réussi à ramasser 4,1 millions auprès de 167 investisseurs sous de fausses représentations, notamment en leur disant que le titre de Véhicules Nemo serait coté à la Bourse.

» Voir NEMO en page 4

QUAND LE PARTY DE NOËL

SE RETROUVE SUR FACEBOOK...

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT

Une photo du patron qui danse collé-collé avec la nouvelle secrétaire. Une vidéo de l'employé qui a abusé du bar ouvert. Un commentaire disgracieux sur un collègue. Autant de moments embarrassants d'un *party* de Noël qui peuvent se retrouver d'abord sur les réseaux sociaux et ensuite devant les tribunaux.

Les employés qui profitent du *party* de Noël afin de s'amuser aux dépens de leurs collègues sur Facebook ou les autres sites de réseaux sociaux peuvent être poursuivis pour diffamation ou atteinte à la vie privée.

» Voir PARTY en page 4

Le Québec, champion canadien du fisc

RUDY LE COURS

De toutes les provinces canadiennes, on sait que c'est au Québec où l'effort fiscal consenti tant par les particuliers que par les sociétés est le plus élevé.

Ce qu'on sait moins, c'est que l'effort supplante la moyenne canadienne, quel que soit le type d'imposition ou de taxe retenu.

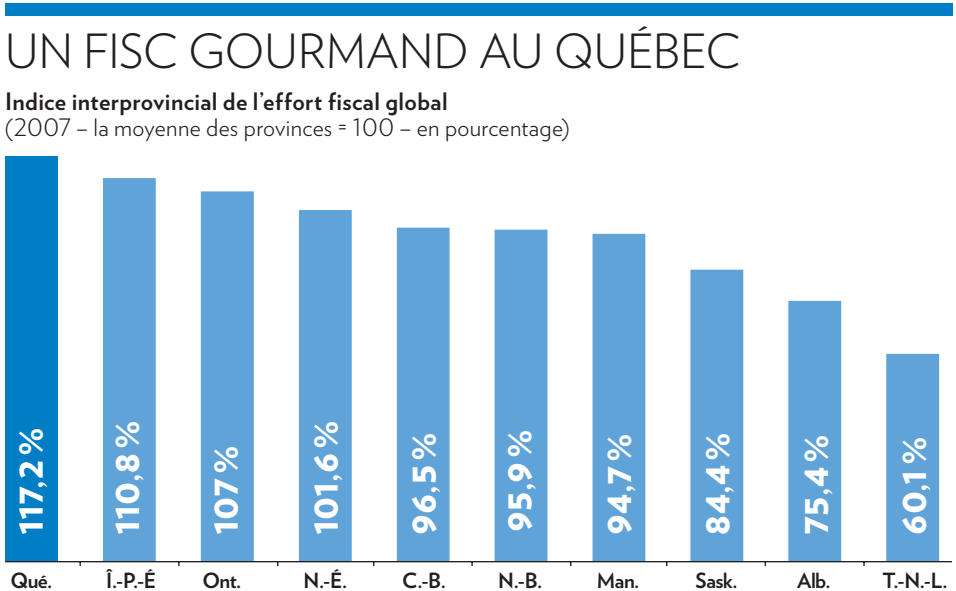
«Il faut avoir ces chiffres à l'esprit pour bien saisir que le défi budgétaire actuel ne peut pas se résoudre facilement par le recours accru à la taxation», lit-on dans *Fiscalité comparée: une utilisation prédominante des assiettes fiscales au Québec*, une étude cosignée par Luc Godbout, Diana Darilus et Suzie St-Cerny, de la chaire de recherche en fiscalité et finances publiques de l'Université de Sherbrooke, que *La Presse* a obtenue avant sa mise en ligne.

Pour leurs travaux, les chercheurs ont pris les données de 2007, les plus récentes de Statistique Canada qui collige toutes les variables fiscales fédérales et provinciales.

Ils ont ensuite mesuré les recettes des principales formes d'imposition (elles couvrent en moyenne 90 % des rentrées). Ils ont ensuite bâti un indice de l'effort fiscal où 100 équivaut à l'effort fiscal moyen des provinces.

Première conclusion qui ne surprend guère, l'effort fiscal global du Québec mesuré en proportion de son produit intérieur brut (PIB) équivalait à 117,2 en 2007 (voir graphique). L'Île-du-Prince-Édouard suit à 110,8, tandis que l'Ontario et la Nouvelle-Écosse sont les deux seules autres provinces au-dessus de 100.

» Voir FISC en page 4



CUIRS ET SUÈDES

CHALEUR ET TOUT CONFORT

VASTE SÉLECTION À PARTIR DE

199⁹⁸\$

MAGASINEZ EN LIGNE C'EST FACILE

ERNEST.CA

DU COMPLET AU DENIM PARTOUT AU QUÉBEC 1 888 858-5258

LA PRESSE AFFAIRES RÉSULTATS D'ENTREPRISES

Les banques québécoises ont la cote

Les actions de la Nationale et de la Laurentienne en hausse



MARTIN VALLIÈRES

Profits annuels records, hausse de dividendes: les deux banques québécoises, la Nationale et la Laurentienne, attisent l'intérêt des investisseurs boursiers.

Au point où, depuis le début du dernier trimestre de 2010, leurs actions affichent un gain de valeur deux fois plus prononcé que celui de leur indice de référence.

Il s'agit de l'indice S&P/TSX des services financiers à la Bourse de Toronto. Cet indice sectoriel est en hausse modérée de 2,8% depuis le 1^{er} octobre, une période qui englobe les résultats de fin d'exercice des banques canadiennes.

En comparaison, les actions de la Banque Nationale ont gagné 6% durant cette même période, alors que les actions de la Banque Laurentienne se sont appréciées de 5%.

Cet intérêt des investisseurs boursiers a été renforcé hier par la publication des résultats financiers de la Banque Laurentienne qui ont satisfait les attentes.

À 32,5 millions, ou 1,24\$ par action, le bénéfice net du quatrième trimestre s'est avéré un peu inférieur à celui de la même période l'an dernier. Mais en excluant les activités discontinuées, ce bénéfice trimestriel a augmenté de 21% en un an alors que les revenus totaux de la banque ont crû de 6,4%.

La Banque Laurentienne a terminé son exercice 2010 avec un profit annuel record de 122,9 millions. C'est 9% de plus qu'en 2009.

Par ailleurs, la banque a une aisance financière qui lui permet de hausser son dividende trimestriel pour la deuxième année consécutive.



PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE

Il y a une semaine, la Banque Nationale a ouvert la ronde des résultats de fin d'exercice parmi les banques canadiennes en annonçant son premier bénéfice annuel au-delà du milliard de dollars.

Il passe de 36 à 39 cents par action, ce qui représente une majoration de 8%.

«La Laurentienne est positionnée pour d'autres hausses de dividende alors que son taux de paiement par rapport à son bénéfice demeure inférieur à l'objectif dans le secteur bancaire», a souligné l'analyste Shubba Khan, de la Financière Banque Nationale.

À la Bourse de Toronto, les actions de la Laurentienne ont gagné jusqu'à 2,2% en séance, hier. Elles ont terminé en hausse modérée de 0,4% à 45,60\$, alors que l'indice de marché S&P/TSX avait basculé en baisse.

Autour de 46\$ par action, la valeur boursière de la septième banque au Canada selon la taille de l'actif se maintient à un niveau historique. Les analystes lui attribuent

un potentiel d'appréciation additionnelle jusqu'à 52\$ par action d'ici 12 mois.

La situation de la Banque Nationale en Bourse est aussi avantageuse ces temps-ci.

Autour de 69\$ l'action, sa cote boursière est à un niveau record. Et les analystes lui attribuent un potentiel d'appréciation jusqu'à 74\$ d'ici 12 mois.

Il y a une semaine, la Banque Nationale a ouvert la ronde des résultats de fin d'exercice parmi les banques canadiennes en annonçant son premier bénéfice annuel au-delà du milliard de dollars.

Ses résultats de quatrième trimestre étaient aussi avantageux parmi ses pairs, avec un bénéfice net augmenté de 19% sur un an malgré la stagnation de ses revenus totaux.

Mais surtout, la sixième banque en importance au Canada a comblé les attentes des investisseurs en rétablissant la hausse de son dividende trimestriel.

Ce faisant, la Nationale a mis fin à un gel qui durait depuis trois ans. C'était au début de la crise des papiers commerciaux non bancaires (PCAA) au Canada, qui fut

éprouvant pour les résultats financiers de la Nationale, mais aussi de sa réputation et des amendes qui ont suivi.

Par ailleurs, en reprenant la hausse de son dividende, la Banque Nationale a devancé ses principales consœurs canadiennes qui veulent encore consolider leurs résultats de l'après-crise financière et de la reprise économique au ralenti.

LES BANQUES QUÉBÉCOISES EN BOURSE

Appréciation depuis le 30 sept. 2010

Banque Nationale	+6%
Banque Laurentienne	+5%
indice S&P/TSX de la finance	+2,8%

Source: Bloomberg

Transcontinental remonte la pente

LA PRESSE CANADIENNE

L'imprimeur et éditeur Transcontinental a déclaré hier un bénéfice net de 44,5 millions, ou 55 cents par action, pour son quatrième trimestre.

L'an dernier à pareille date, la société avait fait état d'un profit de 43,1 millions, ou 53 cents par action.

Les revenus de Transcontinental pour la période de trois mois terminée le 31 octobre ont demeurés à peu près stables à 570 millions.

Pour l'exercice, l'entreprise montréalaise a déclaré un bénéfice net attribuable aux actions ordinaires de 166 millions. L'an dernier, la société avait déclaré une perte de 82,3 millions.

Ses revenus pour l'année financière ont totalisé 2,10 milliards. Il s'agit d'une légère baisse par rapport aux 2,17 milliards engrangés en 2009.

Cette diminution découle en partie de fermetures d'usine et de la vente de publications. La société a toutefois bénéficié de nouveaux contrats d'impression et de la reprise des ventes

publicitaires dans ses journaux et magazines.

Dans un communiqué, Transcontinental a indiqué qu'elle venait d'enregistrer les meilleurs résultats d'exploitation de son histoire.

La société a décidé de récompenser ses actionnaires en annonçant une augmentation de 22% de son dividende trimestriel qui passe à 11 cents par action.

Hier, l'action de Transcontinental a grimpé de 83 cents, ou 5,4%, à 16,20\$ à la Bourse de Toronto.

Bientôt un dividende pour Rona

LA PRESSE CANADIENNE

Le quincaillier Rona commencera à verser un dividende semi-annuel à ses actionnaires en mars prochain.

Le premier paiement sera fait le 25 mars aux actionnaires inscrits le 10 mars. Ils recevront 7 cents par action.

Le PDG Robert Dutton a expliqué que l'adoption d'une politique de dividende était une preuve de la confiance de Rona dans son plan stratégique «en dépit du rallen-

tissement temporaire» dans l'industrie.

M. Dutton a souligné que Rona avait longtemps réinvesti l'essentiel de ses flux de trésorerie dans sa croissance. Le conseil d'administration a jugé qu'il était maintenant temps que la société récompense ses actionnaires.

Le dividende proposé représente un rendement annualisé de 1% par rapport au cours des actions de Rona à la clôture mardi. Hier à la Bourse de Toronto, le titre de Rona s'est adjugé 2% à 13,77\$.

Dollarama connaît un excellent trimestre

SYLVAIN LAROCQUE
LA PRESSE CANADIENNE

Dollarama vient de connaître un autre excellent trimestre, mais ses dirigeants ont prévenu hier que les prochains mois seront plus difficiles, en raison notamment de l'arrivée hâtive de l'hiver, susceptible de freiner l'ardeur des consommateurs.

Au cours de son troisième trimestre, qui a pris fin le 31 octobre, la chaîne de magasins à rabais a enregistré un bénéfice net de 31,3 millions (42 cents par action), comparativement à celui de 1,1 million (2 cents par action) dégagé pendant la même période de l'an dernier, alors que la charge d'intérêts avait été importante.

Les résultats ont dépassé les attentes des analystes financiers, qui tablaient en moyenne sur un bénéfice par action de 38 cents.

Le bénéfice d'exploitation a bondi de 80,3% pour atteindre 52,1 millions, tandis que la marge est passée de 34,7% il y a un an à 36,2% cette année.

Le chiffre d'affaires a crû de 13,7% pour s'élever à

355,7 millions. La hausse s'explique par l'ajout net de 45 magasins au cours des 12 derniers mois et la progression de 8% des ventes des magasins comparables, laquelle découle d'une augmentation du nombre de transactions et de la valeur moyenne de chaque achat.

«Dollarama est l'un des rares détaillants cotés en Bourse qui connaît une forte progression de ses revenus et de ses profits, alimentée par une croissance de son réseau et une hausse des ventes comparables», a commenté hier l'analyste Keith Howlett, de Valeurs mobilières Desjardins, dans un rapport, en prédisant que l'entreprise pourrait être ajoutée à l'indice phare de la Bourse de Toronto dès la semaine prochaine.

La neige fait craindre une chute des ventes

Or, les importantes chutes de neige qui se sont récemment abattues sur l'est du pays pourraient bien freiner cette croissance au quatrième trimestre, surtout que Dollarama avait fort bien réussi pendant la période correspondante de l'an dernier, alors que la



PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE

Les résultats de Dollarama ont dépassé les attentes des analystes financiers.

météo s'était justement faite clément.

«Nous faisons face aux chiffres imposants de l'an dernier», a noté le président et chef de la direction de Dollarama, Larry Rossy, au cours d'une téléconférence avec les analystes.

«Je ne pense pas que nous pourrions maintenir l'augmentation de 8% (des ventes des magasins comparables) que nous avons connue cette

année», a-t-il ajouté, en rappelant que la hausse avait atteint 9,3% au quatrième trimestre de l'an dernier.

Les ventes de produits à plus d'un dollar ont augmenté de manière exponentielle ces derniers mois, de sorte qu'elles ont représenté au troisième trimestre pas moins de 40% des revenus totaux, contre 28% il y a un an.

En raison de la forte inflation en Chine, pays d'où provient

la vaste majorité des produits vendus chez Dollarama, le détaillant atteindra beaucoup plus vite que prévu le seuil de 50% de produits vendus à plus d'un dollar.

Par conséquent, la croissance future du chiffre d'affaires ne pourra pas s'appuyer sur une progression constante des ventes de ces produits plus chers.

«J'adorerais maintenir nos marges brutes là où elles se situent, mais ce sera de plus en plus difficile», a averti M. Rossy.

Dollar Tree débarque

C'est sans compter qu'un géant américain, Dollar Tree, vient d'entrer sur le marché canadien, jusqu'ici la chasse gardée de Dollarama. L'entreprise de Virginie vient d'acquérir, au coût de 52 millions US, 86 magasins Dollar Giant situés en Colombie-Britannique, en Ontario, en Alberta et en Saskatchewan. Aux États-Unis, Dollar Tree exploite plus de 4000 magasins.

Hier, l'action de Dollarama s'échangeait à 29,08\$, en baisse de 31 cents, à la Bourse de Toronto.

LA PRESSE AFFAIRES L'EUROPE EN CRISE

Le spectre de l'éclatement hante la zone euro



MARC THIBODEAU

PARIS — Pratiquement pas une journée ne passe en Europe sans qu'un journal ou une revue de premier plan n'évoque les lancinantes interrogations ayant cours dans les milieux politiques et financiers quant à l'avenir de la zone euro.

The Economist a résumé la situation il y a quelques jours par une illustration où l'on voit un homme qui pointe un fusil vers sa tête, remplacée pour l'occasion par une pièce d'un euro.

« Ne le faites pas ! » plaide le réputé hebdomadaire anglais, qui craint pour la survie de la monnaie unique européenne.

« Bien que certains pays regrettent aujourd'hui leur décision d'utiliser l'euro, l'abandonner n'a aucun sens. Mais le simple fait que l'euro doit survivre ne signifie pas que ce sera le cas. Si les dirigeants européens ne vont pas plus loin et vite, il pourrait disparaître », souligne l'équipe éditoriale.

Le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Dominique Strauss-Kahn, a martelé le même thème lors de son passage en Grèce mardi en insistant sur la nécessité pour les dirigeants de la zone euro de trouver une « solution globale » au problème de la dette publique.

Il ne peut être résolu « pays par pays », a plaidé l'administrateur français, qui s'inquiète de l'existence d'un « défaut de gestion » au sein de la zone euro.



PHOTO ANGELOS TZORTZINIS, AGENCE FRANCE-PRESSE

Les journées passent et les manifestations se succèdent dans plusieurs pays d'Europe, alors que différents groupes réagissent aux coupes annoncées par leur gouvernement. Les spécialistes s'interrogent maintenant sur l'avenir de la zone euro.

Le constat est partagé par les marchés financiers, qui demeurent nerveux après l'annonce d'un plan de sauvetage de 85 milliards d'euros pour l'Irlande.

Le petit pays, longtemps présenté comme un modèle de développement, frôle le gouffre en raison du coût de renflouement de son secteur bancaire, laminé par l'implosion d'une importante bulle immobilière.

Malgré les promesses de rigueur de Dublin, qui devient le second pays après la Grèce à recevoir une aide de l'Union européenne et du FMI, les taux d'emprunt exigés demeurent élevés. Et les craintes sont vives de voir le

Portugal, l'Espagne ou l'Italie basculer à leur tour.

Bien que leur voix demeure minoritaire, des économistes réputés comme Nouriel Roubini préviennent qu'un des pays les plus mal en point pourrait être contraint de quitter la zone euro et de revenir à son ancienne devise pour tenter de relancer son économie.

L'Allemagne fera-t-elle faux bond?

La possibilité a aussi été évoquée que l'Allemagne, moteur économique du continent, décide de faire faux bond à la zone euro.

Le quotidien anglais *The Guardian* a rapporté la semaine dernière que la

chancelière Angela Merkel a ouvertement évoqué cette possibilité lors d'un sommet tenu à Bruxelles fin octobre. Bien que son porte-parole ait vigoureusement démenti le compte rendu en assurant que Berlin est attaché corps et âme à l'euro, les doutes demeurent.

Le gouvernement allemand dispose d'une marge de manœuvre réduite face à la population du pays, exaspérée par le coût considérable de plans de sauvetage farfelus qui semblent appelés à se répéter.

Lundi, M^{me} Merkel a annoncé qu'il n'était pas nécessaire selon elle d'augmenter les sommes disponi-



PHOTO FABRICE COFFRINI, AGENCE FRANCE-PRESSE

Le patron du FMI Dominique Strauss-Kahn s'inquiète des conséquences de la crise en Europe.

SELON LE FMI

La situation économique « très préoccupante »

AGENCE FRANCE-PRESSE

GENÈVE — La situation économique de l'Europe reste «très préoccupante» car les conséquences de la crise sont «loin d'être épuisées», a prévenu hier à Genève le patron du FMI Dominique Strauss-Kahn.

« Aujourd'hui, les conséquences de la crise sont loin d'être épuisées, la situation en Europe reste très préoccupante, l'avenir est plus incertain que jamais », a expliqué le directeur général du Fonds monétaire international lors d'une intervention publique au siège européen de l'ONU à Genève.

Dénonçant une supervision financière «encore très en retard», il a estimé qu'on était également encore «loin du compte en matière de gouvernance financière».

Quant à la résolution des crises, a-t-il poursuivi, «on a bien vu comment les épisodes grecs puis irlandais montrent qu'en Europe est loin d'être tout à fait au point».

Alors que les pays européens peinent à se mettre d'accord sur une augmentation de leur Fonds de secours pour aider les pays de la zone en difficulté, M. Strauss-Kahn avait plaidé mardi à Athènes pour « quelque chose de plus dynamique » pour résoudre le problème de la dette dans la zone euro, une « solution globale » qui ne soit pas appliquée « pays par pays ».

Mis en place au printemps, le Fonds de secours européen est constitué de 440 milliards d'euros de garanties de prêts des pays de la zone euro, complétés par 250 milliards d'euros de prêts du Fonds monétaire international (FMI) et par 60

milliards d'euros de prêts de l'Union européenne.

Les pays européens n'ont pas exclu mardi de relever le plafond de ressources pour rassurer les marchés sur la capacité de l'Europe à faire face à d'autres crises financières après la Grèce et l'Irlande.

Si la crise a mis en lumière un « défaut de gestion » au sein de la zone euro découlant de l'absence de politique budgétaire commune, plus globalement la « grande récession a révélé que le modèle de croissance mondiale était « déséquilibré et intenable », a poursuivi à Genève le patron du FMI.

Le Français, qui achève une tournée en Europe où il s'est notamment rendu à Bruxelles et en Grèce, a ainsi appelé à «tout reconstruire» au plus vite, «sans attendre que le calme soit revenu».

Reconnaissant que beaucoup a déjà été fait, il a toutefois estimé nécessaire d'aller plus loin, concernant notamment la gouvernance économique mondiale.

À une période de grande instabilité due à des déséquilibres monétaires, le monde a la possibilité de « choisir l'immobilisme, le repli sur des positions nationales et au bout du compte risquer des années d'instabilité qui seront le terreau d'une nouvelle crise », a-t-il insisté.

La communauté peut aussi décider « d'œuvrer pour mettre en place un nouveau modèle de croissance pour un monde nouveau », a ajouté le patron du FMI appelant les leaders mondiaux à faire des choix même s'ils sont parfois difficiles.

«Un nouveau modèle de croissance exige un nouveau modèle de gouvernance», a martelé le patron du FMI.

[illegible]

LA PRESSE AFFAIRES

À L'AGENDA

■ PRÉVISIONS ■ RÉEL BPA: bénéfice par action K: millier M: million G: milliard

AUJOURD'HUI	
Commerce de gros (É.-U.) oct.: 0,9% sept.: 1,5%	
Costco BPA 1T: 68¢US	
Forzani BPA 3T: 42¢	
Groupe ADF BPA 3T: 4¢	
Lululemon BPA 3T: 25¢	

DEMAIN	
Indice de confiance du Michigan (É.-U.)	prél. déc.: 72,0 nov.: 71,6
Prix des import. (É.-U.)	nov.: 0,8% oct.: 0,9%
Garda BPA 3T: 22¢	

LUNDI 13 DÉCEMBRE	
FuelCell Energy BPA 4T: -13¢US	

MARDI 14 DÉCEMBRE	
Indice des prix à la production (É.-U.)	nov.: 0,6% oct.: 0,4%
Ventes au détail (É.-U.)	nov.: 0,6% oct.: 1,2%
Best Buy BPA 3T: 60¢US	

MERCREDI 15 DÉCEMBRE	
Indice des prix à la consommation (É.-U.)	nov.: 0,2% oct.: 0,2%
Indice Empire manuf. (É.-U.)	déc.: 2,25 nov.: -11,14
Rentech BPA 4T: -2¢US	

JEUDI 16 DÉCEMBRE	
Indice de la Fed de Philadelphie (É.-U.)	déc.: 14,8 nov.: 22,5
Mises en chantier (É.-U.)	nov.: 6,0% oct.: -11,7%
RIM BPA 3T: 1,63\$	

Source: Bloomberg

POUR NOUS JOINDRE

La Presse Affaires, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
lpa@lapresseaffaires.com

SUDOKU

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations: www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

1					9	2		
				2		5		3
	8	5		7		6		
		7						
4	2			6	3	1		
				8		9	3	
				5				9
		8						
6			7		3	8	4	

Niveau de difficulté : MOYEN

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

8	5	6	7	1	4	3	2	9
2	4	1	8	9	3	6	7	5
9	7	3	5	2	6	8	4	1
3	2	5	9	6	7	4	1	8
6	9	8	3	4	1	7	5	2
4	1	7	2	5	8	9	6	3
1	3	2	4	7	9	5	8	6
5	8	4	6	3	2	1	9	7
7	6	9	1	8	5	2	3	4

Par Fabien Savary

1849

Le Québec, champion canadien du fisc

FISC

suite de la page 1

Les auteurs sont allés plus loin en comparant le fardeau fiscal du Québec à l'effort moyen des neuf autres provinces. «On remarque même un agrandissement de l'écart depuis la fin des années 90», notent-ils. L'écart aux autres provinces s'élevait à 22,4 % en 2007.

Les auteurs mesurent aussi l'effort fiscal par variable: pour les particuliers, les impôts sur le revenu, les taxes à la consommation, les impôts fonciers, les cotisations sociales à la charge des salariés et des travailleurs indépendants; pour les sociétés, les impôts sur les bénéfices, les taxes sur le capital, les taxes sur la

Au chapitre de l'effort fiscal exigé aux entreprises, le Québec arrive aussi au premier rang avec un score indicel de 130,9, très loin devant l'Ontario (107,3), seule autre province au-dessus de 100.

En 2007, le Québec était, il faut le rappeler, le champion de la taxe sur le capital, la forme d'imposition jugée la plus contreproductive, de l'avis même du ministère des Finances. Cet impôt sera aboli dès l'an prochain.

«En contrepartie, Québec a porté en 2008 de 8,9 % à 11,9 % le taux d'imposition sur les bénéfices», rappelle en entrevue M. Godbout.

Depuis 2007, bien des changements sont apparus à la fiscalité des provinces. Il y a ainsi eu au Québec une baisse de l'impôt sur le revenu

Pour chaque tranche d'impôts de 100 \$ payés ailleurs au Canada, les Québécois en payent 114 \$, estiment les auteurs d'une étude.

masse salariale et les cotisations sociales à la charge des employeurs.

(La portion de l'impôt fédéral sur le revenu est incluse pour tenir compte de l'abattement dont seuls jouissent les contribuables québécois.)

Quelle que soit la variable retenue, l'effort québécois est plus élevé que celui de la moyenne des autres provinces. Il est même le plus grand de tous en ce qui a trait à l'impôt sur le revenu des particuliers. Même si d'autres provinces dépassaient le Québec pour les taxes à la consommation, les cotisations fiscales ou les impôts fonciers, la plus grande ponction sur le revenu suffit à classer le Québec bon premier au chapitre de l'effort fiscal touchant les particuliers. Pour chaque tranche d'impôts de 100 \$ payés ailleurs au Canada, les Québécois en payent 114 \$, estiment les auteurs.

des particuliers les plus aisés et une harmonisation de la taxe de vente en Ontario et en Colombie-Britannique.

Le constat général ne change pas, pas plus que les auteurs ne remettent en question le bien-fondé des services obtenus en échange d'une ponction fiscale plus grande.

«Devant la rigidité des besoins financiers du gouvernement du Québec et considérant son plan de retour à l'équilibre budgétaire qui planifie notamment d'augmenter le taux de la TVQ de 7,5 % à 9,5 % en plus d'instaurer une nouvelle contribution-santé, l'utilisation accrue de chacune des assiettes fiscales demandera qu'on porte une attention particulière à l'évolution des indices d'efforts fiscaux interprovinciaux, simple question de compétitivité fiscale», concluent cependant les auteurs de l'étude.

L'AMF fait dérailler Nemo

NEMO

suite de la page 1

Les accusations les plus importantes sont portées contre Jacques Rancourt, qui a été président, administrateur, directeur général et chef de l'exploitation de Véhicules Nemo. L'AMF lui reproche d'avoir aidé l'entreprise à procéder à des placements illégaux et d'avoir mentionné à quatre reprises à des investisseurs que le titre serait inscrit à la Bourse.

À lui seul, Jacques Rancourt fait face à 104 chefs d'accusation et des amendes de 1,53 million. Pour 102 des ces 104 chefs d'accusation, l'AMF réclame des amendes cinq fois supérieures au minimum prévu par la loi à cause de «la durée des infractions, l'atteinte à l'intégrité des marchés financiers, la perte des investisseurs et la gravité subjective des infractions à titre de facteurs aggravants».

L'entreprise Véhicules Nemo fait face à 109 chefs d'accusation et à des amendes de 1,1 million pour avoir procédé à des placements illégaux et ne pas avoir tenu des engagements pris auprès de l'Autorité.

Finalement, Guylain Pelletier, président de Véhicules Nemo, et Michel Noreau, administrateur de l'entreprise, sont visés par 35 et 12 chefs d'accusation similaires et à des amendes de 530 000 \$ et 64 000 \$ respectivement.

Projet pilote

La camionnette électrique fabriquée à Sainte-Thérèse est un des deux véhicules à basse vitesse autorisés à circuler sur les routes du Québec en vertu d'un projet pilote du ministère des Transports du Québec annoncé en 2008. L'autre véhicule, la Zenn, a été abandonné par son promoteur, ce qui laisse Nemo seul participant à ce projet pilote.

Quand le party de Noël se retrouve sur Facebook...

PARTY

suite de la page 1

«Les gens ont l'impression d'être dans l'intimité de leur salon quand ils font un commentaire sur leur patron ou sur des rapprochements durant le party de Noël, mais les réseaux sociaux sont un lieu public», dit M^e Florence Lucas, avocate du cabinet Gowlings qui a défendu l'auteur Claude Robinson dans l'affaire Cinar.

L'employeur a le devoir de s'en mêler s'il veut éviter d'être responsable lui aussi. «Il vaut mieux prévenir que guérir. L'employeur peut remercier à l'avance ses employés de ne pas diffuser de photos ou d'informations à propos du party sur Facebook», dit M^e Lucas, qui se spécialise notamment en droit de la technologie et en diffamation.

Au Canada, la publication de toute photo non autorisée est considérée comme une atteinte à la vie privée. Que faire si les photos du party de Noël se retrouvent quand même sur Facebook? Au lieu d'envoyer des mises en demeure, M^e Lucas suggère d'abord de déposer une plainte auprès du site de réseau social. Sur Facebook,

la photo est généralement retirée en deux jours. «C'est plus rapide et moins coûteux qu'un avocat, dit M^e Lucas. Encore plus simple, l'employeur peut demander à son employé de retirer la photo qu'il a mise en ligne.»

Mais l'affaire ne peut bien pas s'arrêter là, surtout si les photos sont compromettantes. Car elles ont beau avoir été retirées, le mal est parfois déjà fait. «Il suffit de quelques heures de diffusion pour que la photo soit conservée et utilisée ultérieurement», dit M^e Lucas.

Afin de s'éviter des poursuites, l'employeur doit se doter d'une politique d'utilisation des réseaux sociaux par ses employés et la faire respecter. Mais il ne peut pas interdire complètement l'accès à Facebook et à Twitter. «Ça poserait des problèmes quant à la liberté d'expression, dit M^e Lucas. Les employeurs doivent vivre avec les réseaux sociaux et avoir une politique pour contrôler ce qui s'y passe.»

«C'est très tendance de gazouiller (tweeter) durant le party de Noël, dit M^e Lucas. Ça peut être une bonne idée si c'est fait dans le respect du droit à la vie privée.»

PRÉCISION

MILLENNIA HOPE

Dans le texte «Un siphon appelé Millenia Hope», paru le 17 novembre, La Presse a écrit que c'est Joseph Daniele, responsable des affaires juridiques de Millenia Hope inc., qui a monté la défense de cette société de biotechnologies qui a été soupçonnée il y a trois ans de complicité avec un faux courtier ayant sollicité des investisseurs. Or, si cet ancien avocat a témoigné durant l'audience et a agi à titre de porte-parole de Millenia Hope, c'est M^e Giulio Vani qui a réussi à faire lever l'interdiction d'opération sur valeurs qui a été imposée en novembre 2007 par le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières.



Date de référence

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES QUE, conformément au paragraphe 137(5) de la Loi sur les banques, le 10 janvier 2011 a été fixé comme date de référence pour déterminer les actionnaires qui auront le droit de recevoir l'avis de convocation à l'assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires de la Banque Royale du Canada prévue pour le 3 mars 2011 et qui seront habiles à y voter.

Par ordre du conseil d'administration

La vice-présidente, conseillère générale associée et secrétaire,
Carol J. McNamara

Le 8 décembre 2010

La Banque HSBC Canada



Samuel Minzberg

La Banque HSBC Canada est heureuse d'annoncer la nomination de Monsieur Samuel Minzberg à titre de président de son conseil d'administration. M. Minzberg siège à ce conseil depuis une dizaine d'années, en plus d'être le président du comité de vérification de la Banque.

M. Minzberg est également membre du conseil d'administration de HSBC North America Holdings Inc. et de HSBC Finance Corporation, ainsi que de Reitmans (Canada) Limitée, de Quebecor Media Inc. et de Mines Richmond Inc.

M. Minzberg est un associé de Davies Ward Phillips & Vineberg, à Montréal. Très engagé auprès de la collectivité, il est administrateur – et ancien président – du conseil d'administration de l'Hôpital général juif – Sir Mortimer B. Davis, à Montréal, et fait partie du conseil des gouverneurs de l'Université McGill. M. Minzberg est d'ailleurs bachelier ès arts et diplômé des programmes B.C.L. et LL.B. de cette université.

La Banque HSBC Canada, une filiale de la société HSBC Holdings plc, est le chef de file des banques internationales au Canada et possède plus de 260 bureaux au pays, dont plus de 140 succursales bancaires. Avec un actif de 2 418 milliards de \$US au 30 juin 2010, le Groupe HSBC, qui compte environ 8 000 bureaux répartis dans 87 pays et territoires, se classe parmi les consortiums de services bancaires et financiers les plus importants au monde.



Votre banque, partout dans le monde



AVIS

800

801

AVIS LÉGAUX

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
PRENEZ AVIS que **RÉJEAN GAUTHIER** en son vivant domicilié au 50 Bonneau, app. 212, Montréal, QC, H2Y 3C9, est décédé à Montréal le 23 juillet 2010. Un inventaire des biens a été fait par l'administrateur de la succession et peut être consulté par les intéressés au 7052, Val du Lac, Sherbrooke, QC, J1N 3X8. Administrateur de la succession : Diane Gauthier

850

AVIS DE DISSOLUTION CHANGEMENT DE NOM

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
(Article 37, Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales).

PRENEZ AVIS que la compagnie **GESTION EFFICACITÉ INC.** demandera au registraire des entreprises, la permission de se dissoudre et à cet effet, a déposé au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales et conformément à l'article 28 de la Loi sur les compagnies.
Pierre Couillard, président

AVIS DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie **MÉTAL TECHNOLOGIE INC.**, demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.

850

AVIS DE DISSOLUTION CHANGEMENT DE NOM

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS par les présentes que la compagnie **MÉDITEL INC.**, compagnie constituée en vertu de la *Loi sur les compagnies*, ayant son siège social au 5934, Chemin Côte-de-Liesse, Montréal, province de Québec, demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.
Montréal, le 8e jour de décembre 2010.
(s) Langlois Kronström Desjardins
Langlois Kronström Desjardins,
S.E.N.C.R.L., Procureurs de la compagnie

AVIS DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que **UNLIMITED SKILLS INC. / MILLE ET UN MÉTIERS INC.** demandera au Registraire des entreprises du Québec la permission de se dissoudre conformément à la *Loi sur les compagnies* (Québec).
Montréal, le 2 décembre 2010.
LAPOINTE ROSENSTEIN MARCHAND MELANÇON, S.E.N.C.R.L.
Procureurs de la requérante

DEMANDE DE DISSOLUTION de la compagnie **MDFE INC.** 1147484514 sise au 7867 Foucher à Montréal, H2R 2K8. L'assemblée de dissolution s'est tenue le 1er décembre 2010.

JE SOUS-SIGNÉ PAR LA PRÉSENTE que **OXANA DERMO CLINIC LTEE** demandera au Registraire des entreprises, la permission de se dissoudre à Montréal, décembre 8, 2010.

PRENEZ AVIS que la compagnie « **AFFÛTAGE NATIONAL INC.** » demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.

Des sables bitumineux dans votre fonds vert?

Le Fonds Environnement Desjardins soulève des questions

PHILIPPE MERCURE

Une entreprise impliquée dans le gaz de schiste. Une autre qui exploite des sables bitumineux. Le contenu du Fonds Environnement Desjardins, qui compte des entreprises comme Suncor, Talisman et Barrick Gold parmi ses principaux investissements, soulève la controverse.

Georges Tanguay, économiste et professeur de développement durable à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, s'explique mal qu'un fonds qui s'affiche comme vert investisse dans des entreprises dont les activités font les manchettes pour leur impact négatif sur l'environnement.

« Il y a quelque chose qui ne marche pas là-dedans, a-t-il dit en entrevue à *La Presse Affaires*. Je me demande à quel point ce n'est pas du *green washing*. »

Vous ne trouverez effectivement pas de producteur d'énergie renouvelable ou de fabricant de technolo-

gies propres parmi les dix titres dominants du Fonds Environnement Desjardins. En lieu et place, on y trouve plutôt trois institutions financières, quatre compagnies minières et deux pétrolières, en plus du fabricant des BlackBerry, RIM.

Des noms comme Suncor, qui exploite des sables bitumineux, ou Talisman, active dans

du pétrole dans le golfe du Mexique, *La Presse Affaires* avait relevé que nombre de fonds d'investissement responsable avait misé leurs billes dans BP, ce qui avait soulevé le débat.

Chez Desjardins, on connaît aussi bien ces questions.

« Ça peut surprendre parce qu'il y a effectivement des secteurs qui peuvent présenter des risques environnementaux plus

qui n'empêche pas une stricte sélection des entreprises qui composent le fonds.

« D'abord, on élimine les compagnies que l'on juge non responsables, explique M^{me} Vendette. Ensuite, on intervient au niveau du dialogue. On approche les compagnies, on leur transmet nos préoccupations environnementales ».

« On ne croit pas que l'exclusion soit une stratégie qui mène à des changements. Si on n'entame pas le dialogue, qui fera pression pour changer les pratiques? »

— Rosalie Vendette, conseillère en investissement responsable chez Desjardins.

le dossier controversé des gaz de schiste au Québec, font bondir M. Tanguay. Barrick Gold, une minière canadienne régulièrement prise pour cible par les militants environnementaux et sociaux, est aussi du lot.

Le débat est loin d'être nouveau dans l'univers des fonds dits « verts » ou « éthiques ». Lors du récent déversement

élevés, notamment l'énergie et les ressources naturelles », convient Rosalie Vendette, conseillère en investissement responsable chez Desjardins.

Dans le cas du Fonds Environnement, M^{me} Vendette explique qu'à part l'armement, le nucléaire et l'industrie du tabac, aucun secteur industriel n'a été exclu d'emblée, ce

Desjardins fait affaire avec le gestionnaire Fonds Éthiques pour faire ainsi pression sur les entreprises.

Des exemples? Desjardins affirme avoir incité Barrick Gold à nommer un spécialiste de l'environnement dans son conseil d'administration, et a obtenu que Suncor dévoile sa stratégie d'entreprise advenant

qu'un prix sur le carbone soit fixé au Canada.

« On ne croit pas que l'exclusion soit une stratégie qui mène à des changements, dit M^{me} Vendette. Si on n'entame pas le dialogue, qui fera pression pour changer les pratiques? »

Un argumentaire qui ne convainc qu'à moitié Georges Tanguay, de l'UQAM.

« On dit: ces entreprises sont là pour rester, aussi bien travailler avec elles pour changer leurs pratiques. Sauf que ça revient aussi à jouer leur jeu. Quand on me dit que ces entreprises sont vertes et durables, je prends ça avec un grain de sel. »

M. Tanguay se demande si les investisseurs qui choisissent le Fonds Environnement savent vraiment où vont leurs économies.

« Quand on investit dans un fonds vert, je ne suis pas sûr que l'on attende à cela. »

Desjardins réplique que toute l'information est disponible sur son site web et ses prospectus et qu'elle informe les investisseurs des efforts faits auprès des entreprises.

Paul Lanoie, spécialiste de l'économie de l'environnement à HEC Montréal, juge quant à lui l'approche de Desjardins « légitime ».

« J'accepte le fait qu'il y a certains secteurs d'activité plus polluants que d'autres et dont on aurait de la difficulté à se passer. Qu'on investisse dans les entreprises les plus performantes et responsables de ces secteurs, je suis ouvert à ça. »

Les mises en chantier se multiplient en novembre

SUNNY FREEMAN
LA PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Les mises en chantier ont fortement augmenté au Canada en novembre, mais cette poussée semble n'être imputable qu'à un sur-saut passager en Ontario qui ne constituera qu'un souvenir au début de la nouvelle année, selon des analystes.

Le nombre désaisonnalisé et annualisé de mises en chantier d'habitations a été de 187 200 au pays le mois dernier, en hausse par rapport aux 167 800 d'octobre, a fait savoir hier la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

Néanmoins, cette augmentation tient principalement à une forte hausse d'activité du côté des logements collectifs dans les centres urbains de l'Ontario – elle-même s'expliquant par la construction de quelques gros immeubles d'appartements, surtout dans la région de Toronto – qui a été plus que suffisante pour compenser les baisses subies dans les autres régions du pays.

Diana Petramala, économiste chez Services économiques Toronto-Dominion, a prévenu que le gain de novembre n'était pas généralisé et que le nombre de mises en chantier enregistré

le mois dernier cachait la faiblesse de la construction à la grandeur du pays.

« On peut s'attendre à ce que les mises en chantier continuent à ralentir par rapport à leur niveau actuel, alors qu'une offre légèrement excédentaire aura un

impact sur la construction de nouvelles habitations au Canada », a-t-elle affirmé.

Dans les centres urbains, le nombre désaisonnalisé et annualisé de mises en chantier s'est accru de 14,6 % et a atteint 163 100 en novembre, tandis que celui des maisons

individuelles a augmenté de 5,5 %, à 61 300.

Le secteur plus stable des logements individuels continue de souffrir, ayant chuté de près de 30 % depuis la fin de 2009, a indiqué l'économiste Robert Kavcic, de la Banque de Montréal.



BDO ACCUEILLE RICHARD PAYETTE

BDO a le plaisir d'annoncer l'arrivée de M. Richard Payette à titre d'associé du cabinet et membre du comité de direction en date du 1^{er} novembre 2010. De par ses fonctions nationales, Richard assure le leadership stratégique et fonctionnel lié aux activités de fusions et acquisitions de BDO, et ce, à l'échelle du pays.

Richard possède une vaste expérience de stratège axée sur la croissance et la rentabilité. Il cumule des réalisations remarquables de transformation d'entreprises, de direction d'équipes et de gestion de la clientèle. Il détient également le titre de Fellow de l'Ordre des comptables agréés du Québec. De plus, Richard est membre du Young Presidents' Organization (YPO) et membre des conseils d'administration de la Chambre de commerce canadienne et de la Fondation CHU Sainte-Justine. Il a également siégé comme président du conseil de la Fédération des chambres de commerces du Québec.

BDO occupe le cinquième rang en importance des cabinets nationaux intégrés d'experts-comptables et de conseillers au Canada et compte 95 bureaux répartis dans l'ensemble du pays. L'an dernier, BDO a étendu son rayonnement en élargissant sa gamme de services par le biais de fusions et l'ajout de talents clés. À titre de leader du développement du cabinet, Richard veillera à son expansion nationale tout en accentuant la présence de ses bureaux à travers le Canada.

Avant tout, BDO axe ses efforts sur l'établissement de relations privilégiées avec chacun de ses clients tout leur fournissant des services à valeur ajoutée.

Certification | Comptabilité | Fiscalité | Services-conseils

514 931 0841
www.bdo.ca

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L., une société canadienne à responsabilité limitée/société en nom collectif à responsabilité limitée, est membre de BDO International Limited, société de droit anglais, et fait partie du réseau international de sociétés membres indépendantes BDO. BDO est la marque utilisée pour désigner le réseau BDO et chacune de ses sociétés membres.





Droit. En affaires.



METTEZ LE CHAMPAGNE AU FRAIS

FUSIONS ET ACQUISITIONS

ON S'AFFAIRE À VOTRE RÉUSSITE



VISEZ CE CODE À MATRICE AVEC VOTRE TÉLÉPHONE INTELLIGENT OU VISITEZ NOTRE SITE INTERNET.

175 avocats.

Toute l'expertise en droit au service du monde des affaires.

lavery.ca

LAVERY, DE BILLY, S.E.N.C.R.L. ► AVOCATS MONTRÉAL QUÉBEC OTTAWA

LA PRESSE AFFAIRES

La Capsule sportive rouvre ses portes

La chaîne de magasins avait fait faillite il y a deux mois

ANDRÉ DUBUC

Depuis le début de la semaine, le magasin de La Capsule sportive du Centre Eaton a rouvert et vend de nouveau des chandails, casquettes et autres articles aux couleurs des équipes de sport professionnel, à temps pour Noël.

Le magasin du centre-ville de Montréal avait fermé ses portes au début d’octobre dans la foulée de la faillite de la chaîne de 18 établissements, appartenant alors à Joseph et Eddy Kazzi et à André Azzi. Les dettes s’élevaient à 5 millions de dollars. La société devait notamment 1 million à la Banque CIBC et 2 millions à CCM-Reebok.

Dans la dernière année, les ventes se chiffraient à 8 millions.

Le 3 novembre, la chambre commerciale de la Cour supérieure a autorisé la vente des éléments d’actif du failli à une société appartenant à André Azzi pour une somme qui n’a pas été dévoilée.

L’homme d’affaires entend

maintenant relancer La Capsule sportive, qui s’est débarrassée de ses dettes, en ouvrant un maximum de 11 boutiques.

« Investisseur silencieux »

Bien que premier actionnaire de la chaîne en faillite, André Azzi assure ne pas avoir été responsable de sa gestion au quotidien.

« J’étais un investisseur

le plus. J’ai perdu des millions », dit l’entrepreneur qui est aussi propriétaire de La Financière MSA, firme de conseillers financiers, et de l’écurie FAZZT du pilote Alex Tagliani en IndyCar.

« Avec mon nouvel associé, je viens d’ouvrir sept magasins. Je vais peut-être en ouvrir quatre autres. C’est tout ce que je peux faire pour le moment », dit

a confirmé la filiale de la Caisse de dépôt.

Ce ne sera pas le cas des ex-magasins situés dans les centres Cadillac Fairview. Les locaux ont déjà été loués à un tiers, selon M. Azzi.

Des boutiques devraient ouvrir incessamment au Carrefour Angrignon, Carrefour du Nord, à Saint-Jérôme, Place Rosemère et Aéroport de Montréal.

luait à 1 425 000 \$ la valeur comptable des éléments d’actif.

« Il y avait plusieurs offres, mais celle de l’entreprise contrôlée par M. Azzi était la meilleure », dit Noubar Boyadjian, de la firme Litwin Boyadjian.

Selon lui, les créanciers ordinaires ne recevront rien. Les fruits de la vente sont insuffisants pour rembourser en totalité de la créance de la CIBC, créancier garanti.

Des interrogatoires suivront

Le dossier n’est pas clos pour autant. À la demande des créanciers, M. Boyadjian, qui est aussi syndic, procédera à l’interrogatoire de plusieurs personnes à partir du 15 décembre au palais de justice de Montréal.

« Les créanciers veulent savoir pourquoi une entreprise de 15 ans est tombée insolvable à ce point. Il y avait plus de 5 millions de dettes. C’est élevé pour des petits magasins au détail qui vendaient des chandails de sport », dit le syndic.

« Je trouve ça plate ce qui s’est passé avec la Capsule, dit au téléphone André Azzi. Je n’ai pas fait faillite pour essayer de faire de l’argent. Il y a eu une faillite et c’est moi qui ai perdu de l’argent. Après les fournisseurs, je suis la personne qui a perdu le plus. J’ai perdu des millions. »

silencieux et j’ai appris à la fin seulement ce qui arrivait », se défend-il aujourd’hui.

« Je trouve ça plate ce qui s’est passé avec la Capsule, dit au téléphone André Azzi. Je n’ai pas fait faillite pour essayer de faire de l’argent. Il y a eu une faillite et c’est moi qui ai perdu de l’argent. Après les fournisseurs, je suis la personne qui a perdu

M. Azzi. Il n’a pas voulu identifier son nouveau partenaire d’affaires. Les Kazzi ne sont toutefois plus dans le portrait, assure-t-il.

Ouvertures à venir

Les boutiques se trouvant dans sept centres appartenant à Ivanhoé Cambridge (incluant celle du Centre Eaton) ont ouvert ou vont ouvrir prochainement, nous

La Capsule sportive a fait parler d’elle le 4 septembre quand le héros des dernières séries, le gardien Jaroslav Halak, a participé à une séance de signature qui a attiré 5000 fans au magasin du Centre Fairview Pointe-Claire.

La meilleure offre

Le séquestre, qui est aussi syndic dans l’affaire, éva-

RIO TINTO ALCAN

Investissement de 17 millions à l’usine Grande-Baie

LA PRESSE CANADIENNE

Rio Tinto Alcan a annoncé hier son intention d’investir 17 millions US pour réaliser trois projets à son usine d’électro-

lyse Grande-Baie, à Saguenay.

Un des projets devrait permettre d’augmenter la production de l’usine de plus de 8500 tonnes d’aluminium par année, soit près de 4 %.

Les deux autres projets – la modernisation des roues de coulée et les épurateurs à injecteur vertical – visent à améliorer la sécurité de l’usine et son impact sur l’environnement.

Les travaux devraient être terminés à la fin de 2011.

La production annuelle de l’usine Grande-Baie est actuellement de 220 000 tonnes d’aluminium primaire, dont la

plus grande partie est coulée en lingots de laminage.

L’installation située à La Baie a été inaugurée en 1980 et célèbre cette année son 30^e anniversaire.

Voyez les étoiles s’aligner dans votre portefeuille de placements.

Profitez de la force stratégique de deux fonds notés 5 étoiles par Morningstar^{MD} grâce au Fonds équilibré d’occasions mondiales Manuvie.

Le Fonds équilibré d’occasions mondiales Manuvie fait appel aux mêmes stratégies de placement fiables que le fonds Catégorie d’occasions mondiales Manuvie et le Fonds à revenu stratégique Manuvie, tous deux notés 5 étoiles par Morningstar. Vous profitez ainsi de la stabilité et du potentiel de croissance que vous recherchez, dans un seul et même fonds, le plus performant de sa catégorie*, qui vous assure d’avoir les outils nécessaires pour faire face à tout ce que l’avenir vous réserve. C’est ce qui s’appelle placer ses finances sous une bonne étoile. Pour en savoir plus, communiquez avec votre conseiller ou visitez fondscommunsmanuvie.ca

	Rendement (%)				
	DDA	3 mois	1 an	2 ans	Depuis la création du fonds
Fonds équilibré d’occasions mondiales Manuvie	21,9	13,5	25,5	37,2	22,9**
60 % MSCI Monde (\$ CA) / 40 % Barclays Cap	1,9	2,0	2,4	3,5	-
Écart de rendement	20,0	11,5	23,1	33,7	-

Source : Globe HySales, 31 octobre 2010. Inclut des fonds libellés en dollars canadiens; exclut les séries de fonds à honoraires forfaitaires.
* Fonds équilibré d’actions mondiales ayant obtenu le meilleur rendement depuis le début de l’année et sur des périodes de 3 mois, 1 an et 2 ans.
** Date de création : août 2008



Fonds communs Manuvie

Pour votre avenir^{MC}

La souscription de fonds communs de placement peut donner lieu au versement de commissions ou de commissions de suivi ainsi qu’au paiement de frais de gestion ou d’autres frais. Veuillez lire le prospectus des fonds avant d’effectuer un placement. Les taux de rendement indiqués sont les rendements globaux annuels composés dérogés antérieurement par le(s) fonds et tiennent compte des variations de la valeur des parts ainsi que du réinvestissement de toutes les distributions. Ils ne tiennent pas compte des frais de souscription, de rachat, de distribution ou d’autres charges ou impôts payables par le porteur de parts, qui auraient pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire. Les Fonds Manuvie et les Catégories de société Manuvie sont gérés par Fonds communs Manuvie, division de Gestion d’actif Manuvie limitée. Les noms Manuvie et Fonds communs Manuvie, le logo qui les accompagne, le titre d’appel « Pour votre avenir », les quatre cubes et les mots « Solide, Fiable, Sûre, Avant-gardiste » sont des marques de commerce de La Compagnie d’Assurance-Vie Manufacturiers qu’elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence. Les notes de Morningstar rendent compte du rendement au 31 octobre 2010 et peuvent varier d’un mois à l’autre. Les notes sont calculées en fonction des rendements des fonds sur 3 ans comparés aux rendements des bons du Trésor à 91 jours et à ceux d’un groupe de fonds équivalents. Les fonds faisant partie de la tranche supérieure de 10 % d’une catégorie obtiennent cinq étoiles. La note du fonds Catégorie d’occasions mondiales Manuvie et de plusieurs fonds d’actions mondiales est la suivante : 3 ans (5, 362). La note du Fonds à revenu stratégique Manuvie et de plusieurs fonds de revenu mondiaux est la suivante : 3 ans (5, 38). Pour de plus amples renseignements sur l’établissement des notes de Morningstar, visitez www.morningstar.ca. © 2010 Morningstar Research Inc. Tous droits réservés. Les informations ci-incluses : (1) sont exclusives à Morningstar; (2) ne peuvent pas être copiées ou distribuées; (3) ne sont pas garanties exactes, complètes ou opportunes. Ni Morningstar, ni ceux qui lui fournissent son contenu ne sont responsables de dommages ou pertes provenant d’une quelconque utilisation de ces informations. Les rendements passés ne sont pas la garantie de résultats futurs.

Avocats : encore une fusion !

Trois fusions de cabinets d'avocats dans le dernier mois. Un mouvement de consolidation est-il en cours ?

RENÉ LEWANDOWSKI
COLLABORATION SPÉCIALE
AFFAIRES JURIDIQUES

Ils sont fous ces avocats ! Quand ce ne sont pas leurs clients qui fusionnent, ce sont eux qui prennent le relais. Alors que le secteur des fusions et acquisitions d'entreprises est au point mort, voilà que trois cabinets d'avocats nationaux ont convolé en justes noces au cours du dernier mois. Dernier en lice, Miller Thomson, qui a annoncé mardi sa fusion avec Balfour Moss, un petit cabinet saskatchewanais de 24 avocats comptant des bureaux à Regina et Saskatoon.

Oh ! La nouvelle n'est pas aussi spectaculaire que le mariage en grandes pompes du mois dernier entre Ogilvy Renault et le britannique Norton Rose, ni même que la fusion entre les canadiens McMillan et Lang Michener, aussi prononcée en novembre. Mais, tout de même, avec cette transaction, Miller Thomson devient le premier cabinet national à s'installer en Saskatchewan.

« La Saskatchewan est devenue un acteur important sur la scène économique canadienne et nous sommes enthousiastes à l'idée de prendre part au succès sans précédent de cette province », dit l'avocat Gerald Courage, 59 ans, président de Miller Thomson.

L'arrivée de ce cabinet dans cette province des prairies n'est pas l'effet du hasard. La Saskatchewan a longtemps

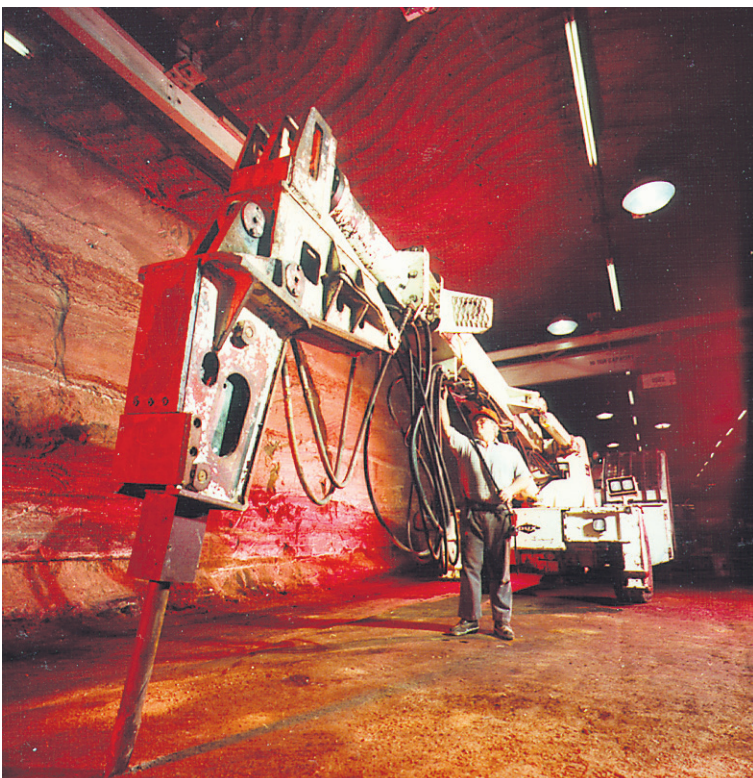


PHOTO AGRIMUM

La Saskatchewan constitue le premier producteur de potasse (notre photo) du monde. Elle produit également l'uranium à plus forte teneur au Canada. Et elle deviendra sous peu la plus grande productrice de pétrole classique au pays. Pour un cabinet d'avocats en droit des affaires très porté sur le secteur des ressources, c'est une province très attrayante.

été le parent pauvre parmi les provinces canadiennes. Ce n'est plus du tout le cas aujourd'hui. Son économie devrait croître de 6,3 % en 2010, la plus forte croissance au pays. La Saskatchewan constitue le premier producteur de potasse du monde. Elle produit également l'uranium à plus forte teneur au Canada. De plus, elle deviendra sous peu la plus grande productrice de pétrole classique au pays.

Pour un cabinet d'avocats en droit des affaires très porté sur le secteur des ressources, ce sont des données qui font tilt. Voilà pourquoi Miller Thomson a sauté sur l'occasion. Gerald Courage estime d'ailleurs que son cabinet bénéficiera du fait d'être le

premier cabinet pancanadien à s'installer là-bas. Car il s'attend à ce que la concurrence applique rapidement.

Une croissance fulgurante

En avalant Balfour Moss, Miller Thomson met le grappin sur un cabinet bien implanté. Fondé en 1895, il a bâti sa réputation sur les services-conseils aux institutions financières. Balfour Moss se démarque aussi dans le règlement de litiges et le droit administratif.

Pour Miller Thomson, cette fusion est *business as usual*. La firme a doublé de taille au cours des cinq dernières années et triplé en douze ans en grignotant des rivaux, notamment en 2005,

CROISSANCE DE MILLER THOMSON EN 10 ANS

- > 1999 : Fusion avec Cook Duke Cox (Edmonton et Calgary)
- > 2000 : Fusion avec Swinton & Company (Vancouver)
- > 2002 : Fusion avec Sims Clement and Eastman (Kitchener-Waterloo)
- > 2003 : Fusion avec Kearns McKinnon (Guelph)
- > 2005 : Fusion avec Pouliot Mercure (Montréal)
- > 2006 : Ouverture du bureau de London, en Ontario
- > 2010 : Fusion avec Balfour Moss LLP (Regina et Saskatoon)

à Montréal, avec l'intégration du cabinet Pouliot Mercure. Elle compte désormais plus de 480 avocats dans 11 bureaux au Canada, ce qui la place parmi les 10 plus grands cabinets au pays.

Contrairement à d'autres qui lorgnent l'étranger, Miller Thomson se concentre sur le Canada. Le cabinet y voit encore des occasions de croissance, d'où cette percée en Saskatchewan. Il mise aussi sur des créneaux mal desservis par les grands groupes. Le gros de la clientèle de Miller Thomson se compose d'ailleurs d'entreprises de moyennes tailles, le *mid-market* pour reprendre un terme à la mode, bien que la firme compte aussi pour clients des multinationales. Cela ne veut pas dire pour autant que le cabinet ne fait pas d'affaires à l'étranger, au contraire. Mais il le fait différemment, en établissant des relations informelles avec des cabinets étrangers, plutôt qu'en ouvrant des succursales sur place.

À Montréal, la fusion a été bien accueillie. « Elle a été approuvée avec beaucoup d'enthousiasme par nos associés », dit Pierre Paquet, 55 ans, associé principal du bureau de Montréal, qui compte une soixantaine d'avocats. Il s'attend à ce que ces nouveaux bureaux génèrent du travail pour celui de Montréal par référencement, comme cela s'est passé en 2002 quand Miller a ouvert dans le sud de l'Ontario.

Pour le moment, dit M^e Paquet, il n'y a pas d'autres fusions dans l'air pour Miller Thomson, bien que le cabinet reste ouvert aux occasions. Mais les concurrents, eux, pourraient bien bouger. Car si les trois fusions des dernières semaines ne sont pas nécessairement liées, elles vont sûrement en faire réfléchir plus d'un. Un mouvement de consolidation des services juridiques est-il en marche ? « Dur à dire, mais ces fusions vont sûrement accélérer les choses. Il y a des cabinets qui vont vouloir bouger pour ne pas se retrouver seul devant de grands groupes », dit le président de ZSA, Christopher Sweeney, fin observateur de la scène juridique canadienne.

Déjà, plusieurs rumeurs circulent dans le milieu. Davis, un cabinet de 225 avocats au Canada, dont plusieurs pratiquent à Montréal, serait présentement en discussions avec un rival. Le mariage pourrait même être annoncé avant Noël. Et un bureau de Toronto serait sur le point d'être avalé par un cabinet américain. Voilà qui devrait accélérer les choses...

Vous avez des commentaires ? Des questions ? Des nouvelles sur la communauté juridique ? N'hésitez pas à me joindre.

 Pour joindre notre collaborateur : renewandowski@droit-inc.com

Accurso défendu par un ex-avocat de Revenu Québec

RENÉ LEWANDOWSKI
COLLABORATION SPÉCIALE

Quand fil aut ce qu'il faut... Pour les représenter face au fisc, l'homme d'affaires Tony Accurso et ses deux sociétés Simard-Beaudry et Construction Louisbourg ont fait appel à un ex-avocat du ministère du Revenu du Québec.

M^e Jean Groleau s'est joint au cabinet d'avocats FMC en 1997 et y a été nommé associé en 2000. C'est lui et une équipe d'avocats de FMC qui ont représenté M. Accurso et les deux entreprises coupables de fraudes fiscales.

De 1989 à 1997, M^e Groleau était au contentieux de Revenu Québec. Il a donc vu comment ça se passait de l'autre côté de la clôture. Il a en effet « représenté le ministère devant les tribunaux pour des questions liées aux impôts et aux taxes, à des poursuites pénales et criminelles en matière d'impôt et de recouvrement de dettes

fiscales, ainsi que dans le cadre de divers dossiers en droit administratif et constitutionnel », est-il indiqué sur le site de FMC.

Rappelons-le, Construction Louisbourg et Simard-Beaudry ont plaidé coupable mardi matin à des accusations de fraude fiscale. Elles devront verser 8,2 millions de dollars au fisc fédéral à la suite d'une entente intervenue entre l'Agence du revenu du Canada et ces sociétés. Cette entente, c'est Jean Groleau et son équipe d'avocats du cabinet FMC qui l'ont négociée.

En 2009, les Americas Tax Awards avaient décerné le prix du Cabinet de l'année dans le domaine du litige fiscal au Canada à FMC. L'année précédente, FMC avait remporté le prix du cabinet de l'année de la Cour canadienne de l'impôt. Les Americas Tax Awards récompensent les meilleurs fiscalistes en Amérique du Nord. Une sorte de cérémonie des Oscars pour fiscalistes...

DIVULGATION DE STATISTIQUE CANADA

Ottawa demande une enquête

BLOOMBERG

Tony Clement, ministre fédéral de l'Industrie, a ordonné la tenue d'une enquête sur la divulgation hâtive d'indicateurs influençant le marché par Statistique Canada, informations qui ont été rendues disponibles aux distributeurs jusqu'à 59 secondes avant leur dévoilement public.

Ainsi, l'organisme fédéral, première source d'informations économiques au Canada, a permis à des distributeurs d'obtenir ces informations avant leur diffusion dans le public. Statistique Canada a cessé cette pratique le 25 novembre dernier après avoir été alerté par Bloomberg News.

« Je vous promets que je travaillerai de concert avec Statistique Canada pour examiner la situation et, si des erreurs ont été commises, elles seront corrigées sans délai », a dit M. Clement qui s'adressait à des journalistes mardi. « Si la nouvelle (des pratiques de divulgation de Statistique Canada) s'avère, ce serait une situation troublante », a-t-il ajouté.

La politique de Statistique Canada veut qu'il fournisse un accès égal à tous les utilisateurs. L'organisme a mené des

enquêtes l'an dernier sur des informations selon lesquelles certaines données auraient été coulées avant les diffusions officielles, ces enquêtes n'ayant relevé rien de mal. En stoppant les diffusions hâtives, on empêche les clients payants de tirer parti des informations pour profiter injustement de transactions sur les marchés de devises, d'obligations et monétaires.

Dans un communiqué publié mardi, Statistique Canada précise avoir découvert que des données avaient été rendues disponibles « pas plus de » 59 secondes avant l'heure officielle de divulgation, ajoutant qu'il continuera à examiner les registres de contrôle d'accès. Statistique Canada n'a pas précisé depuis combien de temps il fournissait des données de manière hâtive aux distributeurs.

Thomas Mulcair, député de l'opposition néo-démocrate, a qualifié l'affaire « d'extrêmement troublante ».

Forts d'informations diffusées par Statistique Canada, des investisseurs peuvent s'en servir pour échanger des obligations, des actions et des devises et également pour parier sur l'évolution de la politique monétaire. Le dollar canadien figure au septième rang mondial parmi les devises les plus échangées.

lavery

Droit. En affaires.

PARCE QUE LE CIEL N'EST PAS TOUJOURS BLEU

LITIGE COMMERCIAL

ON S'AFFAIRE À VOTRE RÉUSSITE



VISEZ CE CODE À MATRICE AVEC VOTRE TÉLÉPHONE INTELLIGENT OU VISITEZ NOTRE SITE INTERNET.

175 avocats.

Toute l'expertise en droit au service du monde des affaires.

lavery.ca

LAVERY, DE BILLY, S.E.N.C.R.L. » AVOCATS

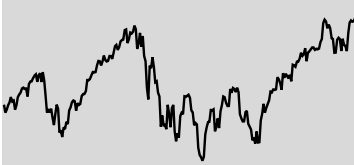
MONTRÉAL QUÉBEC OTTAWA

LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

LES BOURSES

ÉTATS-UNIS

S&P 500 > 12 mois



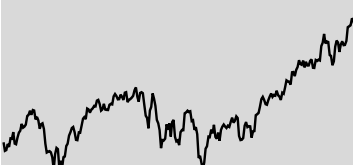
FERMETURE 1 228,28
VAR. 1J 0,37 %
52 SEM. HAUT 1 235,05 BAS 1 010,91

DANS LE MONDE

	FERMETURE	VAR. 1 J (pts)	(%)
Brazil Bovespa (Brésil)	68 174,92	-1 162,72	-1,68
CAC 40 (France)	3 831,98	21,48	0,56
DAX (Allemagne)	6 975,87	-26,04	-0,37
DJ Euro Stoxx 50 (Europe)	2 592,75	15,78	0,61
FTSE 100 (Angleterre)	5 794,53	-13,92	-0,24
Hang Seng (Hong Kong)	23 092,52	-335,63	-1,43
Mexico Bolsa (Mexique)	37 617,77	-262,36	-0,69
FTSE MIB (Italie)	20 393,95	281,51	1,40
NIKKEI 225 (Japon)	10 232,33	91,23	0,90
S&P/ASX 200 (Australie)	4 699,90	-26,90	-0,57
Shanghai (Chine)	2 848,55	-27,32	-0,95
Swiss Market (Suisse)	6 508,13	45,60	0,71

CANADA

S&P/TSX TORONTO > 12 mois



FERMETURE 13 152,00
VAR. 1J -0,74 %
52 SEM. HAUT 13 367,60 BAS 10 990,41

PLUS ACTIFS

	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
URANUM ONE INC (UUU)	21 081 006	4,79	-16,70
HORIZONS BETA/A (HNU)	16 855 769	7,38	8,37
MANULIFE FINAN. (MFC)	12 984 627	15,98	3,97
BOMBARDIER (BBD.B)	10 350 798	4,62	0,22
ROMARCO MINE. (R)	9 948 863	2,47	-4,26
ANDAN RES. (AND)	9 404 208	6,41	-3,46
ORLEANS ENERGY (OEX)	7 399 333	2,66	17,18
ISHARES S&P/TSX (XIU)	7 206 397	18,92	-0,58
WESTERN COAL (WTN)	6 377 749	11,82	-0,51
DENISON MINES (DML)	6 139 892	3,33	-7,50
EQUINOX MINE. (EQN)	5 958 128	5,88	-1,51
LAKE SHORE GOLD (LSG)	5 835 066	4,01	-1,72
HORIZONS BETAPRO (HND)	5 133 098	7,89	-8,68
GOLDCORP (G)	4 472 659	45,99	-2,89
KINROSS GOLD (K)	4 407 492	18,44	-2,12
YAMANA GOLD (YRI)	4 091 218	12,42	-1,11

TITRES GAGNANT

EN %	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
ORLEANS ENERGY (OEX)	7 399 333	2,66	17,18
CHAMPION MINE. (CHM)	570 867	2,10	10,53
TESLA EXPLOR. (TXL)	2 725	2,66	9,92
BROMPTON LIFECO/A (LCS)	29 920	4,00	9,89
PURE ENERGY (PSV)	795 515	4,91	9,11

EN \$

	VOLUME	FERM (\$)	VAR (\$)
BONTERRA ENER. (BNE)	59 614	47,48	3,13
MAJOR DRILLING (MDI)	272 806	39,43	2,60
HORIZONS BETAPRO (HKU)	2 310	34,56	1,38
CANADIAN TIRE (CTC.A)	205 285	66,40	1,31
ROGERS COMM./A (RCL.A)	2 792	37,30	1,30

TITRES PERDANT

EN %	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
CMP GOLD TRUST (CMP.WA)	20 300	2,35	-16,07
IVANHOE MINES (IVN)	3 916 986	25,28	-14,51
GOLDCORP (G.WG)	97 990	4,43	-11,40
HERITAGE OIL CORP (HOC)	4 400	6,38	-8,86
HORIZONS BETAPRO (HND)	5 133 098	7,89	-8,68

EN \$

	VOLUME	FERM (\$)	VAR (\$)
IVANHOE MINES (IVN)	3 916 986	25,28	-4,29
POTASH CORP (POT)	798 378	140,23	-3,00
FAIRFAX FINAN. (FFH)	21 151	397,01	-2,98
NEWMONT MINING (NMC)	7 470	61,57	-2,49
NIKO RESOURCES (NKO)	148 607	94,73	-2,06

TSX CROISSANCE PETITES CAPITALISATIONS > 12 mois



FERMETURE 2 098,84
VAR. 1J -0,87 %
52 SEM. HAUT 2 150,20 BAS 1 342,87

PLUS ACTIFS

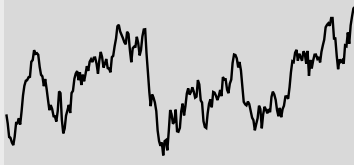
	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
ASHBURTON VEN. (ABR)	17 953 334	0,11	61,54
SEAFIELD RES. (SFF)	14 945 265	0,55	1,85
BRIDGE RES. (BUK)	10 287 231	0,10	26,67
CANASIA IND. (CAJ)	8 551 100	0,10	11,76
BROOKEMONT CAP. (BKT)	6 902 670	0,22	19,44
CREAM MINE. (CMA)	6 896 200	0,20	17,65
SIDON INTL RES. (SD)	6 161 977	0,21	-8,89
PETRODORADO (PDQ)	5 177 515	0,70	-2,78
POYNT (PYN)	5 124 273	0,06	10,00
STEM CELL THER. (SSS)	3 951 275	0,14	35,00

CONSULTEZ les cotes boursières en tout temps sur lapresseaffaires.com

PÉTROLE

West Texas Intermediate, contrat à terme

> 12 mois



88,28 \$US

Variation 1 JOUR -0,41 \$US

Variation 1 SEM. +1,76 %

Variation 1 AN +21,56 %

FONDS INDICIELS

	FERM.	1J (\$)	1J (%)	1AN (%)
S&P/TSX comp. (XIC)	20,81	-0,11	-0,53	15,74
S&P/TSX 60 (XIU)	18,92	-0,11	-0,58	11,36
S&P/TSX fin. (XFN)	22,78	0,12	0,53	6,20
S&P/TSX éner. (XEG)	19,38	-0,13	-0,67	11,44
S&P/TSX or (XGO)	26,38	-0,54	-2,01	22,13
Oblig. c. terme (XSB)	28,84	-0,07	-0,24	-2,27
Oblig. l. terme (XBB)	29,57	-0,08	-0,27	-0,74
S&P 500 (XSP)	14,16	0,06	0,43	11,15

CANADA LPA 100 (QUOTIDIEN)

La Presse Affaires présente une sélection de 100 titres inscrits à la Bourse de Toronto.

	FERM. (\$)	VARIATION 1J (\$)	(%)	VOLUME (100)	VAR. CETTE ANNÉE (%)	52 SEM. HAUT	BAS	DIV. ANN.
FINANCE	1 645,09	pts	0,44	4,89				
▲ Financière Manuvie (MFC)	15,98	0,61	3,97	129 846	-17,33	21,12	11,27	0,52
▲ Banque TD (TD)	73,20	1,03	1,43	28 205	10,98	77,37	61,25	2,44
▲ Great-West (GWO)	26,00	0,34	1,33	7 253	-3,27	29,24	23,37	1,23
Banque Scotia (BNS)	55,40	0,40	0,73	28 726	12,56	56,30	44,12	1,96
Banque Laurentienne (LB)	45,60	0,20	0,44	1 040	6,67	47,67	37,76	1,56
Banque CIBC (CM)	77,45	0,20	0,26	9 923	13,65	81,37	62,60	3,48
Banque Nationale (NA)	68,80	0,13	0,19	3 617	13,61	70,14	54,40	2,64
Sun Life (SLF)	29,25	0,04	0,14	21 639	-3,31	33,46	23,58	1,44
Intact Financial (IFC)	49,75	0,00	0,00	2 316	33,92	51,18	34,55	1,36
Cominar (CUF.U)	21,30	-0,03	-0,14	575	10,08	22,50	17,53	1,44
IGM Financial (IGM)	43,11	-0,07	-0,16	3 138	1,65	45,60	36,71	2,05
Ind. Alliance (IAG)	35,67	-0,06	-0,17	966	10,78	37,40	28,42	0,98
Banque Royale (RY)	52,58	-0,13	-0,25	24 918	-6,77	62,89	48,85	2,00
Financière Power (PWF)	30,56	-0,10	-0,33	5 472	-1,67	34,23	27,00	1,40
Banque de Montréal (BMO)	61,61	-0,26	-0,42	18 191	10,31	65,71	51,11	2,80
Brookfield Asset (BAM.A)	31,35	-0,23	-0,73	7 665	34,03	31,89	21,38	0,52
Fairfax (FFH)	397,01	-2,98	-0,75	212	-3,17	425,25	356,25	10,18
CI Financial (CIX)	21,28	-0,20	-0,93	4 297	-3,27	22,67	17,69	0,84
▼ Power Corporation (POW)	27,82	-0,29	-1,03	6 806	-4,76	31,50	24,98	1,16

TÉLÉCOMS	851,49	pts	0,04	17,31				
▲ Rogers (RCL.B)	35,45	0,67	1,93	28 000	8,44	41,64	29,80	1,28
BCE (BCE)	35,05	-0,03	-0,09	20 891	20,86	35,68	26,14	1,83
Bell Aliant (BA.U)	26,73	-0,07	-0,26	1 719	-4,64	28,40	24,74	2,90
▼ Telus (T)	46,33	-0,82	-1,74	6 096	35,83	48,00	31,56	2,10

CONSOMMATION AUTRE	1 083,11	pts	-0,23	20,48				
▲ Gildan (GIL)	29,64	0,64	2,21	5 387	15,33	33,26	20,77	0,30
▲ Canadian Tire (CTC.A)	66,40	1,31	2,01	2 053	15,48	66,98	50,86	1,10
▲ Rona (RON)	13,77	0,27	2,00	2 048	-10,87	17,73	12,65	0,14
▲ Transat (TRZ.B)	17,23	0,33	1,95	456	-18,34	24,90	9,75	0,00
▲ Quebecor (QBR.B)	37,15	0,40	1,09	576	36,48	39,62	25,64	0,20
Dorel (DII.B)	34,86	0,31	0,90	137	7,13	39,35	28,20	0,61
Reitmans (RET.A)	18,52	0,08	0,43	654	10,57	20,00	15,35	0,80
Groupe Aeroplan (AER)	13,53	0,01	0,07	9 073	24,24	13,83	8,61	0,50
Astral Media (ACM.A)	41,99	-0,09	-0,21	297	26,21	42,47	31,70	0,50
Cogeco Câble (CCA)	40,12	-0,11	-0,27	337	14,63	43,98	32,38	0,68
Yellow Média (YLO)	6,26	-0,02	-0,32	27 244	16,36	6,98	5,06	0,80
Tim Hortons (THI)	41,51	-0,30	-0,72	5 410	29,19	42,26	30,10	0,52
Shaw (SJR.B)	20,59	-0,16	-0,77	6 846	-4,98	23,50	18,37	0,88
Thomson Reuters (TRI)	37,00	-0,29	-0,78	9 773	8,98	40,33	33,11	1,18
▼ Magna (MG)	51,00	-0,86	-1,66	5 776	91,51	52,71	25,02	0,73

SANTÉ	497,41	pts	-0,32	53,22				
Valeant Pharma (VRX)	28,32	-0,07	-0,25	4 860	100,61	28,76	13,66	0,00
SXC Health (SXC)	45,33	-0,16	-0,35	530	58,22	46,06	23,22	0,00

CONSOMMATION COURANTE	1 624,44	pts	-0,57	5,09				
▲ Saputo (SAP)	36,90	0,64	1,77	4 140	20,00	39,89	27,03	0,64
Viterra (VT)	9,68	0,09	0,94	8 736	-1,93	10,80	6,96	0,10
Jean Coutu (PIC.A)	9,35	0,06	0,65	2 857	-3,71	10,24	7,88	0,22
Empire (EMP.A)	56,90	-0,10	-0,18	758	19,29	59,99	43,56	0,80
▼ Weston (George) (WN)	79,16	-0,84	-1,05	697	18,29	84,94	61,71	1,44
▼ Metro (MRU.A)	46,40	-0,50	-1,07	2 647	18,31	47,47	36,37	0,68
▼ Loblaw (L)	40,73	-0,49	-1,19	2 390	20,22	44,98	32,31	0,84
▼ Couche-Tard (ATD.B)	25,50	-0,40	-1,54	2 194	22,48	26,54	17,25	0,20
▼ Shoppers Drug Mart (SC)	36,75	-0,66	-1,76	7 671	-19,07	46,35	32,57	0,90

SERVICES PUBLICS	1 877,89	pts	-0,82	10,36				
TransAlta (TA)	21,12	-0,04	-0,19	28 765	-10,05	24,00	19,55	1,16
Fortis (FTS)	32,87	-0,17	-0,51	2 742	14,61	33,63	21,60	1,12
Brookfield Renew. (BRCL.U)	20,75	-0,20	-0,95	867	8,07	22,41	18,55	1,30
▼ Emera (EMA)	31,86	-0,38	-1,18	1 683	27,08	32,78	22,98	1,30
▼ Canadian Utilities (CU)	51,39	-0,64	-1,23	652	17,46	52,28	41,25	1,51
▼ Atco (ACO.X)	57,15	-1,45	-2,47	366	23,78	58,60	43,15	1,06

TECHNOLOGIES	239,98	pts	-0,89	-7,88				
Open Text (OTC)	45,70	0,01	0,02	1 053	7,00	51,92	37,32	0,00
CGI (GIB.A)	16,58	-0,12	-0,72	5 103	16,43	17,20	13,20	0,00
▼ Research in Motion (RIM)	62,00	-0,72	-1,15	16 528	-12,71	78,78	44,94	0,00

INDUSTRIELLES	1 270,50	pts	-1,05	12,04				
▲ Transcontinental (TCL.A)	16,20	0,83	5,40	2 750	25,39	16,30	11,44	0,44
IESI-BFC (BIN)	22,79	0,22	0,97	2 617	35,01	25,38	15,50	0,50
Bombardier (BBD.B)	4,62	0,01	0,22	103 528	-3,72	6,24	4,25	0,10
Jazz Air (JAZ.U)	5,12	0,00	0,00	1 599	16,10	5,88	3,58	0,60
SNC-Lavalin (SNC)	56,65	0,00	0,00	2 060	4,93	57,65	41,59	0,68
Transforce (TFI)	12,23	-0,10	-0,81	816	45,60	12,35	7,61	0,40
▼ CAE (CAE)	11,42	-0,14	-1,21	3 694	30,22	11,72	8,37	0,16
▼ Finning (FTT)	24,77	-0,38	-1,57	3 727	48,50	26,59	15,61	0,48
▼ Canadian National (CNR)	66,53	-1,18	-1,74	10 248	16,03	69,16	52,76	1,08
▼ Canadian Pacifique (CP)	64,50	-1,44	-2,18	4 732	13,58	67,50	49,58	1,08

DENRÉES

	FERMETURE	VARIATION (%)	
		1 JOUR	1 AN
Blé (\$US/boisseau)	7,42	-0,13	42,90
Cacao (\$US/livre)	1,37	-1,73	-10,48
Café (\$US/livre)	2,04	-1,61	42,19
Mais (\$US/boisseau)	5,60	2,24	51,42
Soya (\$US/boisseau)	12,96	0,82	24,14
Sucre (\$US/livre)	0,29	2,01	30,42

ÉNERGIE

	FERMETURE	VARIATION (%)	
		1 JOUR	1 AN
Essence (\$US/gallon)	2,31	-0,35	20,27
Gaz naturel (\$US/gigajoule)	4,85	4,85	-9,93
Mazout (\$US/gallon)	2,47	-0,09	23,97

Source : New York Mercantile Exchange (NYMEX)

MÉTAUX

	FERMETURE	VARIATION (%)	
		1 J	1 AN
Aluminium (\$US/livre)	1,04	-1,27	7,59
Argent (\$US/once)	28,44	-4,40	59,91
Cuivre (\$US/livre)	4,03	-1,57	27,61
Étain (\$US/livre)	11,60	-2,29	70,99
Nickel (\$US/livre)	10,77	-1,25	50,22
Palladium (\$US/once)	727,20	-1,36	94,86
Platine (\$US/once)	1 685,00	-1,18	16,98
Plomb (\$US/livre)	1,07	-1,67	4,70
Zinc (\$US/livre)	1,03	-1,37	-0,68

Source : London Metal Exchange

LES OBLIGATIONS

	COUPON	ÉCHÉANCE	PRIX	REND. VAR.
LE GOUVERNEMENT DU CANADA				
Canada	9,00	01-03-11	101,82	0,91 -0,02
Canada	6,00	01-06-11	102,30	1,12 -0,01
Canada	10,25	15-03-14	125,66	2,05 -0,31
Canada	9,75	01-06-21	156,99	3,27 -0,48
Canada	8,00	01-06-23	145,73	3,45 -0,42
Canada	8,00	01-06-27	154,11	3,61 -0,37
Canada	5,75	01-06-29	127,81	3,66 -0,17

LES PROVINCES

Hydro Québec	11,00	15-08-20	154,94	4,07 -0,47
Manitoba	7,75	22-12-25	137,32	4,34 -0,32
New Brunswick	6,00	27-12-17	115,47	3,49 -0,39
Newfoundland	6,15	17-04-28	120,27	4,45 -0,31
Nova Scotia	6,60	01-06-27	124,57	4,47 -0,31
Ontario	6,25	25-08-28	120,70	4,53 -0,31
Ontario Hydro	7,45	31-03-13	113,63	1,39 -0,36
Ontario Hydro	8,50	26-05-25	143,47	4,40 -0,32
Ontario Hydro	8,25	22-06-26	142,12	4,46 -0,33
P E I	8,50	27-10-15	125,19	2,91 -0,39
Québec	6,00	01-10-29	117,92	4,56 -0,32

LES CORPORATIONS

Bell Canada	7,00	24-09-27	109,38	6,09 -0,08
Bombardier	7,35	22-12-26	102,00	7,13 0,00
Cons Gas	6,10	19-05-28	111,91	5,06 -0,09
Gtaa	6,45	03-12-27	114,31	5,17 -0,09
Investors Gr	6,65	13-12-27	106,09	6,07 -0,08
Wtcoast Ene	6,75	15-12-27	115,37	5,36 -0,09

TAUX D'INTÉRÊT

	FERMETURE	RENDEMENT	
		SEM.	ANNÉE
CANADA			
Taux d'escompte	1,25	0,00	0,75
Taux préférentiel	3,00	0,00	0,75
Fonds à un jour	1,00	0,00	0,75
Bons du Trésor (3 mois)	1,00	-0,01	0,79
Obligations (2 ans)	1,69	0,01	0,48
Obligations (10 ans)	3,25	0,08	-0,04

ÉTATS-UNIS

Taux d'escompte	0,75	0,00	0,25
Taux préférentiel	3,25	0,00	0,00
Fed funds	0,25	0,00	0,00
Bons du trésor (3 mois)	0,13	-0,02	0,11
Obligations (2 ans)	0,62	0,09	-0,10
Obligations (10 ans)	3,27	0,30	-0,11

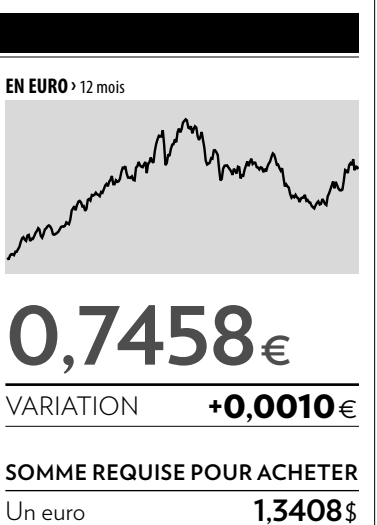
OR

New York	
1 382,50 \$US	
Variation 1 JOUR	-25,80 \$US
Variation 1 SEM.	-0,35 %
Variation 1 AN	+20,97 %



SOMME REQUISE POUR ACHETER

Un dollar US	101,08 ¢
--------------	----------



SOMME REQUISE POUR ACHETER

Un euro	1,3408 \$
---------	-----------

LES DEVISES DANS LE MONDE

Afrique du Sud	1 \$ vaut 6,84 rands	Japon	1 \$ vaut 83,11 yens
Australie	1 \$ vaut 1,01 dollar	Liban	1 \$ vaut 1 517,72 livres
Brésil	1 \$ vaut 1,67 real	Mexique	1 \$ vaut 12,27 pesos
Chine	1 \$ vaut 6,59 renminbis	Norvège	1 \$ vaut 5,95 couronnes
Grande-Bretagne	1 \$ vaut 0,63 livre	Nouvelle-Zélande	1 \$ vaut 1,32 dollar
Hong-Kong	1 \$ vaut 7,68 dollars	Russie	1 \$ vaut 30,75 roubles
Inde	1 \$ vaut 44,64 roupies	Suède	1 \$ vaut 6,80 couronnes
Israël	1 \$ vaut 3,59 n.shekels	Suisse	1 \$ vaut 0,98 franc

Wall Street dans le vert, Toronto chute

AGENCE FRANCE-PRESSE
REVUE
BOURSIÈRE

NEW YORK — La Bourse de New York a fini en légère hausse hier, au terme d’une séance hésitante faute d’actualité économique forte aux États-Unis. Mais la Bourse de Toronto a subi un recul marqué, en raison surtout de la baisse des valeurs pétrolières et aurifères.

À Wall Street, l’indice Dow Jones a engrangé 13,32 points (+0,12 %), à 11 372,48 points, et le NASDAQ, à dominante technologique, 10,67 points (+0,41 %), à 2609,16 points. L’indice élargi Standard & Poor’s 500 est pour sa part monté de 0,37 % (4,53 points), à 1228,28 points, son plus haut niveau depuis le 19 septembre 2008. Comme lors des deux séances précédentes, le Dow Jones

a passé la grande partie de la journée à osciller autour de l’équilibre. « Il n’y a pas d’actualité cette semaine, a expliqué Marc Pado, de Cantor Fitzgerald. Il se passera beaucoup de choses la semaine prochaine: une réunion de la banque centrale américaine, les premiers retours sur les achats de Noël,

La séance a été marquée par deux introductions en Bourse spectaculaires de groupes internet chinois: le site de partage de vidéos Youku.com (+178,7 %, à 33,44 \$US) et le distributeur en ligne Dangdang (+86,9 %, à 29,91 \$US). Le marché obligaire a continué de chuter. Le rendement

Cardillo, d’Avalon Partners. Le rendement du bon du Trésor à 10 ans est passé de 2,9 % à 3,3 %, son plus haut niveau depuis six mois, depuis que le président américain Barack Obama a annoncé le compromis obtenu avec ses adversaires républicains pour prolonger les ristournes fiscales de l’ère Bush, y com-

« Il y a assez de facteurs positifs potentiels pour continuer à monter, dit Marc Pado, de Cantor Fitzgerald. Le problème pour l’instant, c’est la légère hausse du dollar », qui a tendance à peser sur les grandes multinationales exportatrices.

et aussi peut-être une prolongation des baisses d’impôts » par le Congrès américain. « Il y a assez de facteurs positifs potentiels pour continuer à monter, a-t-il ajouté. Le problème pour l’instant, c’est la légère hausse du dollar », qui a tendance à peser sur les grandes multinationales exportatrices.

du bon du Trésor à 10 ans a progressé à 3,236 % comparativement à 3,169 % mardi soir et celui du bon à 30 ans a atteint 4,443 % comparativement à 4,426 % la veille. « Le marché reprend son souffle, face à la remontée des taux d’intérêt » sur le marché obligataire, a observé Peter

pris pour les ménages les plus aisés. D’une part, les investisseurs estiment que cela devrait favoriser la croissance économique, ce qui a tendance à les détourner du marché obligataire, considéré comme un placement sûr. D’autre part, le marché s’inquiète pour les déficits

publics, ce qui fait remonter les rendements que doit offrir l’État pour s’endetter.

Toronto en baisse
Les échos en provenance de Chine voulant que les autorités aient mis de nouvelles mesures en place pour ralentir la croissance économique ont fait retraiter la Bourse de Toronto. L’indice composé du parquet torontois, le S&P/TSX, a abandonné 98,67 points pour terminer la séance à 13 152 points, tandis que le dollar canadien s’est apprécié de 0,06 cent US, à 98,93 cents US. Les titres liés aux matières premières ont cédé du terrain après que certains médias eurent rapporté que la banque centrale chinoise avait haussé ses taux d’intérêt, l’inflation au pays ayant franchi le cap des 5 % en novembre. L’action de Barrick Gold a chuté de 2,2 %, à 53,47 \$, et celle de Goldcorp a plongé de 2,9 %, à 45,99 \$. À l’inverse, le secteur financier a bien fait, avec des gains de 4 % pour la Financière Manuvie et de 1,4 % pour la Banque Toronto-Dominion. Les craintes de voir la demande chinoise ralentir ont pesé sur le cours du pétrole brut, qui a lâché 41 cents US, à 88,28 \$US le baril, à la Bourse des matières premières de New York.

FONDS D’INDEMNISATION DE L’AMF

Bachand veut un débat

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT

Quelles victimes de fraude doivent être indemnisées par l’Autorité des marchés financiers ? Au lendemain de la décision de l’AMF de porter en appel une décision attribuant 7 millions de dollars à 138 investisseurs de Norbourg, le ministre des Finances, Raymond Bachand, veut un débat. Et il se range dans le camp de l’AMF. « Le temps est mûr pour que l’Autorité des marchés finan-

ciers fasse un débat public au printemps, convoque les gens et qu’on ait un débat public sur l’indemnisation des gens qui se font frauder », a dit le ministre Bachand hier en point de presse. Le ministre Bachand estime que le juge Bernard Godbout, de la Cour supérieure, a commis « des erreurs de droit majeures » en ordonnant à l’AMF d’indemniser les investisseurs des fonds Perfolio par l’entreprise de son fonds d’indemnisation. « Ce jugement comporte des

erreurs de droit majeures qui nécessiteraient de modifier les lois du Québec, ce qu’on a pas le temps de faire aujourd’hui. Il renverse le fardeau de la preuve. La Cour d’appel décidera, mais le jugement va beaucoup trop loin à notre avis. Avec toute la sympathie que nous pouvons avoir pour ces 138 victimes, notre rôle est de protéger l’État et le bien public. En raison des problèmes juridiques majeurs que ce jugement crée, nous devons aller en appel », dit le ministre Bachand, qui n’a pas

été consulté par l’AMF sur la décision de porter la cause en appel. L’avocat des victimes de Norbourg s’étonne des déclarations du ministre Bachand sur les « erreurs majeures de droit » alors que la cause est toujours devant les tribunaux. « Je suis étonné de l’intervention d’un ministre senior du gouvernement dans le cadre d’une instance judiciaire en cours », dit M^e Marc-André Gravel, qui représente les 138 investisseurs des fonds Perfolio. Avocat bien connu dans la région de Québec, M^e Gravel a organisé la course à la direction de l’ADQ en 2009. Le Parti québécois estime que le ministre Bachand n’a pas outrepassé son devoir ministériel de réserve en commentant publiquement une décision judiciaire concernant l’AMF, dont il est le minis-

tre responsable. « Le ministre (Bachand) est le patron de l’AMF. Le gouvernement a le droit de commenter sa décision », dit François Rebello, député péquiste de Le Prairie. Dans le dossier de l’indemnisation des victimes de Norbourg, le Parti québécois est en désaccord avec le gouvernement Charest. Selon le PQ, l’AMF n’aurait pas dû porter la décision de la Cour supérieure en appel. « Quand je lis la décision du juge, je suis d’accord avec lui et je trouve qu’il y va avec le gros bon sens, dit le député François Rebello. S’il y a des changements à faire dans la loi, ce n’est sûrement pas pour confirmer que l’AMF ne devrait pas indemniser des investisseurs en jouant sur les structures. » – Avec la collaboration de Denis Lessard et La Presse Canadienne

Intel optimiste pour les ventes d’ordinateurs

AGENCE FRANCE-PRESSE

NEW YORK — Le fabricant de puces informatiques Intel, dont le sort est étroitement lié aux ventes d’ordinateurs, s’est montré hier très optimiste pour ce marché, indiquant tabler sur une progression autour de 16 % pour l’an prochain. « C’est à la mode de dire tous les deux à quatre ans que le micro-ordinateur est fini, mais il ne meurt pas », a souligné le directeur général, Paul Otellini, au cours d’une conférence d’investisseurs retransmise sur l’internet. Il a souligné que la croissance du marché était portée par le coût modéré de ces appareils. En Chine, le prix d’un ordinateur ne représente plus que sept semaines d’un salaire moyen. Or, « quand on arrive à huit

semaines ou moins, on assiste à une croissance explosive ». M. Otellini a souligné, en outre, que le marché avait progressé même en 2009, en pleine crise, et estimé que la croissance de cette année s’établirait à 17 %, « toujours un chiffre assez bon ». La semaine dernière, le cabinet Gartner, qui avait fait état d’un grignotage du marché de l’ordinateur par les tablettes multimédias, avait prédit que les ventes mondiales d’ordinateurs continueraient de croître de 14,3 % en 2010 pour dépasser les 352 millions d’unités vendues, un chiffre record, mais une progression moins élevée que les quelque 18 % qu’il attendait encore en septembre. L’action d’Intel a gagné 1,11 %, à 21,82 \$US hier, à la Bourse de New York.

TAUX D'INTÉRÊT DÉPÔTS ET HYPOTHÈQUES

	DÉPÔTS À COURT TERME					DÉPÔTS À LONG TERME					HYPOTHÈQUES RÉSIDENTIELLES				
	60 MIN.	90 JRS	120 JRS	180 JRS		1 AN	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS	6 VAR.	6 M.O.	1 M.F.	1 A.O.	2 A.F.
BANQUES															
Banque de Montréal	5 000	0,70	0,75	0,75	1,00	1 000	1,70	1,90	2,00	2,10	2,30	2,85	6,30	4,45	6,30
Banque Scotia	5 000	0,15	0,15	0,15	0,20	1 000	0,75	1,50	1,55	1,70	2,10	2,85	6,45	4,55	6,50
Banque CIBC	1 000	0,45	0,50	0,55	0,75	1 000	0,75	1,50	1,55	1,70	2,10	—	—	—	—
Hypothèques CIBC	0	—	—	—	—	0	—	—	—	—	—	2,85	6,70	4,45	6,35
Banque Dundee du Canada	5 000	0,55	0,65	—	0,85	1 000	1,50	2,05	2,40	2,75	3,06	—	—	—	—
La Banque HSBC Canada	5 000	0,45	0,60	0,60	0,75	1 000	0,80	1,50	1,55	1,70	2,10	2,80	6,20	4,45	6,35
ING Direct	1	—	1,00	—	1,00	1	r1,75	r2,20	r2,25	r2,30	r2,75	2,30	—	—	—
Korea Exchange Bank	0	—	—	—	—	3 500	1,50	1,80	2,10	2,40	2,70	—	—	—	—
Banque Laurentienne	3 000	0,50	0,50	0,60	0,70	500	0,75	1,50	1,55	1,70	2,10	2,85	6,70	3,95	6,70
Manuvie	25 000	0,65	0,75	0,75	1,00	2 500	1,60	2,05	2,45	2,80	3,05	3,50	—	4,40	3,80
Banque Nationale	5 000	0,50	0,60	0,65	0,80	1 000	0,95	1,65	1,70	2,10	2,30	2,85	6,70	4,45	6,30
Banque Royale	5 000	0,50	0,75	0,75	0,85	1 000	1,50	2,00	2,15	2,10	2,30	2,85	6,30	4,45	6,30
State Bank of India	0	—	—	—	—	2 000	1,55	1,80	2,50	2,60	3,10	—	—	—	—
TD Canada Trust	5 000	0,45	0,50	0,55	0,75	1 000	1,15	1,50	1,55	1,70	2,10	2,85	—	4,45	6,50
FIDUCIARIES															
Desjardins	5 000	0,50	0,60	0,60	0,70	1 000	0,75	1,50	1,55	1,70	2,10	—	6,70	3,75	6,60
Fiducie Desjardins	5 000	0,50	0,60	0,60	0,70	1 000	0,75	1,50	1,55	1,70	2,10	—	—	—	—
Groupe Investors	0	—	—	—	—	0	—	—	—	—	—	2,60	6,50	4,55	6,50
Trust La Laurentienne	3 000	0,50	0,50	0,60	0,70	500	0,75	1,50	1,55	1,70	2,10	—	—	—	—
London Life	0	—	—	—	—	10 000	0,70	1,70	2,00	2,30	2,60	2,60	6,50	4,55	6,50
Macquarie Financial	0	—	—	—	—	0	—	—	—	—	—	2,80	—	—	3,39
Epargne Placements Québec	0	—	—	—	—	100	1,20	1,60	2,05	2,30	2,60	—	—	—	—
Sun Life Financial	0	—	—	—	—	1 000	r1,10	r1,80	r2,15	r2,30	r2,60	—	—	—	—

Les taux sont fournis par les services financiers Cannex qui les ont transmis à La Presse hier à 17 h. / Les lecteurs peuvent en tout temps consulter les taux de Cannex sur Internet à l'adresse suivante: www.cannex.com / Les abréviations suivantes sont: MIN. = placement minimum, J. = jour, M.O. = mois ouvert, M.F. = mois fermé, A.O. = an ouvert, A.F. = an fermé, r = ratchetable.

LA PRESSE AFFAIRES **STYLE**

10 VÉRITÉS

ISABELLE MASSÉ

Tous les jeudis, un professionnel se dévoile dans notre page style de vie. Cette semaine, Florent Francoeur, CHRA, PDG de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés, répond à nos questions.

VOTRE ENDROIT PRÉFÉRÉ POUR UN 5 À 7?

Par affaires, je vais au bar Les Voyageurs de l'hôtel Reine Elizabeth (900, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal). C'est tranquille et confortable. Je peux y avoir une conversation sérieuse. Et par plaisir, j'opte pour la Taverne Square Dominion (1243, rue Metcalfe, Montréal). La bière est bonne. C'est un endroit très agréable.

QU'EST-CE QUI DÉCORE VOTRE BUREAU?

Quelques tableaux de mon coin de Gaspésie. Par ailleurs, le fait d'avoir été président de la Fédération mondiale des associations en ressources humaines, de 2006 à 2008, m'a amené sur tous les continents. J'ai donc aussi des souvenirs de divers endroits dans le monde, dont un morceau du mur de Berlin.

UN LIVRE QU'IL FAUT LIRE?

L'ombre du vent de Carlos Ruiz Zafón. C'est un roman magnifique avec une belle histoire d'amour et un bon suspense. C'est aussi un livre sur l'amour des livres, puisque on y parle d'un père qui amène son fils dans le cimetière des livres oubliés. À l'ère des iPad, faire ressentir la senteur du papier est intéressant.

← FLORENT FRANCOEUR

PHOTOS FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

UN ENDROIT INTÉRESSANT POUR UN VOYAGE D'AFFAIRES?

Rio de Janeiro, une ville magnifique. En 2004, à l'occasion d'un congrès, le maire de la ville a mis à la disposition de mon groupe son hélicoptère pour une heure. Ça m'a permis de descendre très bas dans les favelas et de voir plusieurs quartiers de la ville. Ça reste un moment inoubliable.

ÊTES-VOUS PLUS VESTON OU CARDIGAN? CRAVATE OU COL OUVERT?

Je suis veston et j'aime particulièrement les cravates. Cinq cravates font cinq habits. Et celles que je porte correspondent toujours à mon humeur du jour ou au temps de l'année. Si je me lève du bon pied, elle sera plus colorée. J'en ai 150 et pour toutes les occasions. Pour Noël, Pâques, le Grand Prix de Formule 1...

QUE PORTEZ-VOUS À VOTRE POIGNET?

Une montre Tag Heuer achetée il y a une quinzaine d'années. Une folie, mais qui finalement est un investissement rentable. Avant, je changeais de montre chaque année, alors que celle-ci n'a jamais eu besoin d'être réparée. Elle est comme neuve. Mon fils va en hériter!

LE GADGET DONT VOUS ÊTES LE PLUS FIER?

Ma montre Garmin 310 XT, car je cours 70 kilomètres par semaine. Quand je m'entraîne, j'ai tendance à m'évader et à ralentir la cadence. Chaque fois, ma montre m'envoie un signal sonore pour que je retrouve le bon rythme. Ça me rappelle que je suis là pour courir!

LA MUSIQUE QUE VOUS ÉCOUTEZ EN CE MOMENT?

Songs from the Road. L'album de la dernière tournée mondiale de Leonard Cohen. Quand il s'est arrêté à Montréal, j'ai eu la chance de voir son spectacle. J'écoute aussi *The Suburbs*, le magnifique album d'Arcade Fire.

VOTRE PLUS GRANDE GAFFE EN CARRIÈRE?

En 1981, je travaillais chez Bell Canada comme cadre. Lors d'un week-end dans le Nord organisé par mon patron, j'ai décidé de mouiller le lit d'un collègue avec de l'eau alors que tout le monde soupait. Mais je me suis trompé de lit... Quand on s'est tous couché, j'ai entendu mon patron sacrer. Il était fâché et il a dit que s'il trouvait le coupable, il lui montrerait la porte. J'ai très mal dormi cette nuit-là. Je suis resté huit ans chez Bell et je n'ai jamais dit que j'étais le responsable de cette blague d'ado de 23 ans!

VOTRE MEILLEUR COUP EN CARRIÈRE?

Faire le saut d'une grande entreprise à une PME, en 1992. Ce n'était pas populaire à l'époque, mais j'en avais assez de la grande entreprise. Je travaillais chez Bell Canada, un monopole qu'on ne quittait pas.



Voyez aussi notre complément vidéo sur lapresseaffaires.ca/style

« BUICK EST DE RETOUR. »

— *Motor Trend*, avril 2010

MEILLEURE VOITURE FAMILIALE (de plus de 30 000 \$)

La Regal 2011 de Buick à partir de 32 540 \$*. Une nouvelle classe à part. buick.ca

*Prix de détail suggéré par le fabricant pour la Regal 2011 de Buick (4GL69/1SA), Transport (1 450 \$) et taxe de climatisation (100 \$) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et toute taxe en sus. Le PDSF du modèle illustré (Regal CXL (4GL69/1SB) est de 34 935 \$. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Offre d'une durée limitée, modifiable sans préavis. Détails chez votre concessionnaire.

BUICK  REGAL

LE STYLE EN LIGNE

lapresseaffaires.ca/style

THOMAS LEBLANC, COLLABORATION SPÉCIALE



MOBILIER

ROCHE BOBOIS INVITE GAULTIER À SOULIGNER SON 50^e ANNIVERSAIRE

Fondée dans un ancien théâtre parisien il y a 50 ans, la chaîne Roche Bobois célèbre son demi-siècle en lançant une collection de meubles créée par Jean Paul Gaultier. À l'image des vêtements de la haute couture, les pièces combinent inspirations éclectiques et couleurs vives. Par exemple, le classique canapé modulable Mah Jong (notre photo) est remixé avec le motif matelot popularisé par Gaultier. La collection compte aussi un lit à paravents, des tapis et des tables basses. L'histoire de Roche Bobois est liée à celle du design du XX^e siècle: d'abord inspiré par le Bauhaus, la marque incorpore le design scandinave à son offre en magasin dès les années 60. Dans les décennies qui suivent, elle vend plusieurs meubles qui deviendront des best-sellers dans l'industrie. Selon son président, ce sont la qualité des pièces et la créativité des designers qui lui ont permis de se démarquer.

roche-bobois.com

PHOTO FOURNIE PAR ROCHE BOBOIS

VIEUX-PORT
LE SPA BOTA BOTA OUVRE SES PORTES

Bota Bota, un spa sur l'eau dont on entend parler depuis plusieurs mois, a ouvert ses portes à l'ouest du Vieux-Port le 3 décembre dernier. Le centre flottant offre une variété de soins relaxants et détoxifiants pour le corps et le visage (avec des noms comme Voyage tribal ou Rosée de bambou), en plus de massages et de circuits d'eau. Le bateau, construit en 1951, a été repensé par l'architecte Jean Pelland de la firme Sid Lee Architecture. Il compte 678 hublots, 21 salles de soins, 6 terrasses, 5 ponts, 2 saunas, 2 baignoires à remous, 1 à vapeur.

MILE-END
RUMEUR FAVORABLE POUR LE RESTAURANT LAWRENCE

La nouvelle s'est répandue comme une trainée de poudre sur Twitter la semaine dernière: l'équipe derrière la cuisine du restaurant Sparrow (le bar étant géré par un personnel distinct) et son populaire brunch déménageaient leurs pénates à l'angle de la rue Fairmount et du boulevard Saint-Laurent. Le nouveau-né, une adresse de quartier simplement appelée Lawrence (5201, Saint-Laurent), mise sur une cuisine anglaise réconfortante et pas compliquée. La déco rétro-saxonne, elle, rappelle le Sparrow ou encore le Liverpool House, dans le quartier Saint-Henri. Aux commandes des vins, le chef Marc Cohen et son associé, le sympathique Ethan Wills, ont choisi une sommelière d'expérience: Etheliya Hananova, ancienne du Club Chasse et Pêche maintenant derrière le service de dégustations La Picolette Picolante (lapicolette.com).

Prévoir environ 75 \$ par personne, incluant le vin et le service. Info: (514) 503-1070



Lisez ce code-barres QR à l'aide de l'appareil photo de votre téléphone pour accéder directement à notre section La Presse Affaires Style sur Cyberpresse.



CINÉMA RODARTE HABILLE NATALIE PORTMAN DANS BLACK SWAN

Si les critiques de cinéma voient déjà le drame psychologique *Black Swan* de Darren Aronofsky (maintenant à l'affiche) dans la course aux Oscars, le milieu de la mode n'en a que pour les costumes conçus par la marque californienne Rodarte pour la scène de ballet du *Lac des cygnes*. Pour cette première incursion au cinéma, Rodarte a tenu à créer des tenues reflétant la noirceur psychologique du film, où Natalie Portman et Mila Kunis convoient le même rôle dans une compagnie de ballet dirigée par Vincent Cassel. Encensées par *Vogue* et décrites par le magazine *New Yorker* comme les designers américains les plus importants à travailler aujourd'hui, les sœurs Mulleavy s'inspirent de l'imagerie gothique pour créer un prêt-à-porter sombre et romantique très élaboré d'un point de vue technique. Établie à Pasadena près de Los Angeles, cette maison de couture fondée en 2005 a reçu plusieurs prix prestigieux au fil des ans et compte Michelle Obama parmi ses clientes les plus en vue.

514.987.VENDU (8363) • petitesannonces@lapresse.ca

LES PETITES ANNONCES



HEURES DE TOMBÉE
MARDI AU SAMEDI
17H, LA VEILLE DE LA PARUTION
LUNDI
17H, LE VENDREDI PRÉCÉDENT
ANNONCES ENCADRÉES
48H, AVANT LA PARUTION
ABONNEMENTS
514-285-6911
1 800 361-7453

COMMENT NOUS JOINDRE
HEURES D'OUVRETURE:
Lundi au vendredi, de 8 h à 17 h
PAR TÉLÉPHONE 514-987-8363
SANS FRAIS 1 866 987-8363
PAR TÉLÉC. 514-848-6287
ADRESSE POSTALE
Les Petites annonces,
7 rue Saint-Jacques,
Montréal (Québec) H2Y 1K9
AU COMPTOIR
lundi au vendredi, de 9 h à 17 h
petitesannonces@lapresse.ca

**A VENDRE
À LOUER**
IMMOBILIER
101
**ÎLE DE
MONTRÉAL**

131
**ÎLE DE
MONTRÉAL**

135
**LAVAL
RIVE-NORD**

143
**EXTÉRIEUR
DU QUÉBEC**

100
**MARCHANDISES
& SERVICES**
200

211
COLLECTIONS

240
**MARCHÉ
AUX PUCE**

**A VENDRE
À LOUER**
IMMOBILIER

À VENDRE	
Immobilier (couleur).....	099
Visites libres.....	100
Île de Montréal.....	101
Centre-ville.....	102
Vieux-Montréal.....	103
Maisons de prestige.....	104
Laval Rive-Nord.....	105
Rive-Sud.....	106
Banlieue Ouest.....	107
Banlieue Est.....	108
Laurentides, Lanaudière.....	109
Montréal, Estrie.....	110
Extérieur de Montréal.....	111
Bord de l'eau.....	112
Extérieur du Québec.....	113
Condominiums, copropriétés.....	115
Maisons de campagne, domaines.....	116
Chalets.....	117
Maisons mobiles.....	118
Propriétés demandées.....	120
Fermes, terres.....	121
Terrains résidentiels.....	122
Hypothèques, prêts résidentiels.....	123
À LOUER	
Île de Montréal.....	131
Centre-ville.....	132
Vieux-Montréal.....	133
Laval, Rive-Nord.....	135
Rive-Sud.....	136

Banlieue Ouest.....	137
Banlieue Est.....	138
Laurentides, Lanaudière.....	139
Montréal, Estrie.....	140
Extérieur de Montréal.....	141
Extérieur du Québec.....	143
Condominiums, copropriétés.....	145
Chalets.....	147
Chambres, pensions.....	148
Propriétés.....	149
Résidences pour aînés.....	150
Garages.....	152
On demande à partager.....	154
Appartements meublés.....	156

COMMERCIAL • INDUSTRIEL
ACHAT • VENTE • ÉCHANGE
Propriétés à revenus..... 160
Propriétés comm. / industrielles..... 162
Résidences pour aînés..... 169
Commerces..... 170
Terrains comm. / industriels..... 172
Espaces comm. / industriels à louer..... 173
Commerces à louer..... 174
Entrepôts à louer..... 175
Bureaux à louer..... 176
Magasins à louer..... 177
Notices..... 179

109
**LAURENTIDES
LANAUDIÈRE**

110
MONTRÉGIE, ESTRIE

136
RIVE-SUD

147
CHALET

212
**ANTIQUITÉS
OEUVRES D'ART
BIJOUX**

240
**MARCHÉ
AUX PUCE**

MARCHANDISES & SERVICES

Audiovisuel.....	203
Instruments de musique.....	205
Meubles, électroménagers.....	206
Équipements, articles maison.....	207
Chauffage, climatisation.....	209
Vêtements, fourrure.....	210
Collections.....	211
Antiquités, œuvres d'art, bijoux.....	212
Livres.....	214
Informatique.....	217
Animaux.....	220
Perdu.....	221
Trouvé.....	222
Bureau, téléphonie.....	228
Imprimerie.....	229
Machinerie, outils.....	231
Équipements commerciaux.....	232

Construction, rénovation, décoration.....	233
Marchandises diverses.....	235
Encans.....	237
Vente de garage, de charité.....	238
Marché aux puces.....	240
Santé, croissance personnelle.....	245
Entretien.....	250
Cours, formation.....	255
Paysagistes, déneigement.....	256
Transport, déménagement.....	257
Gardiennes, gardiennage.....	259
Professionnel.....	260
Traitement de textes, rédaction et traduction.....	264
Services divers.....	268
Soins, massothérapie, produits naturels.....	270

111
**EXTÉRIEUR
DE MONTRÉAL**

123
**HYPOTHÈQUES
PRÊTS
RÉSIDENTIELS**

139
**LAURENTIDES
LANAUDIÈRE**

148
**CHAMBRES
PENSIONS**

152
**GARAGES
À LOUER**

307
**ÉDUCATION
ENSEIGNEMENT**

OFFRES D'EMPLOI

Programmes de formation.....	303
Postes cadres et professionnels.....	304
Santé, services communautaires.....	306
Éducation, enseignement.....	307
Gardiennes.....	308
Bureaux.....	310
Informatique.....	313
Assurance.....	316
Secteur automobile.....	317
Vente, commerce.....	319
Immobilier.....	320
Transport, camionnage.....	321
Hôtellerie, restauration, alimentation.....	322
Imprimerie, infographie.....	324

Technique, métiers, sous-traitance.....	325
Construction.....	326
Coiffure, esthétique.....	327
Industrie du vêtement.....	328
Industriel, manufacturier.....	329
Entretien, sécurité, conciergerie.....	331
Services domestiques.....	334
Musiciens, artistes.....	337
Mannequins, modèles.....	339
Emplois divers.....	340
Emplois demandés.....	343
Méthodes de recherche d'emplois.....	348
Bénévolat.....	349

132
CENTRE-VILLE

143
**EXTÉRIEUR
DU QUÉBEC**

173
**ESPACES COMM.
INDUSTRIELS
À LOUER**

173
**ESPACES COMM.
INDUSTRIELS
À LOUER**

170
COMMERCES

406
**LIGNES
DE RENCONTRES**

SERVICES PERSONNELS

Souhaits, événements.....	401
Avis de recherche.....	402
Compagnes, compagnons.....	403
Lignes de rencontres.....	406
Astrologie, occultisme.....	410

Billets de sport / spectacles.....	419
Activités sociales.....	420
Escortes, rencontres.....	440
Studios de massage.....	445
Divers.....	450

132
CENTRE-VILLE

143
**EXTÉRIEUR
DU QUÉBEC**

173
**ESPACES COMM.
INDUSTRIELS
À LOUER**

173
**ESPACES COMM.
INDUSTRIELS
À LOUER**

170
COMMERCES

406
**LIGNES
DE RENCONTRES**

VÉHICULES AUTOMOBILES

Automobiles.....	502
Véhicules 6000\$ et moins.....	503
Camions, 4 x 4, fourgonnettes.....	504

Autos, camions antiques et de collection.....	506
Ferraille.....	510

133
VIEUX-MONTRÉAL

135
**LAVAL
RIVE-NORD**

173
**ESPACES COMM.
INDUSTRIELS
À LOUER**

173
**ESPACES COMM.
INDUSTRIELS
À LOUER**

170
COMMERCES

406
**LIGNES
DE RENCONTRES**

LOISIRS ET VÉHICULES RÉCRÉATIFS

Sports, plein air.....	605
Motocyclettes.....	655
Bateaux, sports nautiques.....	658

Motoneiges, véhicules tout terrain.....	661
Véhicules récréatifs.....	667
Remorques.....	668

135
**LAVAL
RIVE-NORD**

173
**ESPACES COMM.
INDUSTRIELS
À LOUER**

173
**ESPACES COMM.
INDUSTRIELS
À LOUER**

170
COMMERCES

406
**LIGNES
DE RENCONTRES**

AFFAIRES

Occasions d'affaires.....	710
Franchises.....	714
Financement.....	715

Services spécialisés.....	716
Comptabilité, impôt.....	725

133
VIEUX-MONTRÉAL

135
**LAVAL
RIVE-NORD**

173
**ESPACES COMM.
INDUSTRIELS
À LOUER**

173
**ESPACES COMM.
INDUSTRIELS
À LOUER**

170
COMMERCES

406
**LIGNES
DE RENCONTRES**

AVIS

Avis légaux.....	801
Avis divers, communiqués.....	805

Avis de dissolution, changements de nom.....	850
--	-----

133
VIEUX-MONTRÉAL

135
**LAVAL
RIVE-NORD**

173
**ESPACES COMM.
INDUSTRIELS
À LOUER**

173
**ESPACES COMM.
INDUSTRIELS
À LOUER**

170
COMMERCES

406
**LIGNES
DE RENCONTRES**

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

Décès, Anniversaires, In Mémoriam, Remerciements, Prières.....	900
--	-----

Avis de dissolution, changements de nom.....	850
--	-----

133
VIEUX-MONTRÉAL

135
**LAVAL
RIVE-NORD**

173
**ESPACES COMM.
INDUSTRIELS
À LOUER**

173
**ESPACES COMM.
INDUSTRIELS
À LOUER**

170
COMMERCES

406
**LIGNES
DE RENCONTRES**

MÉTÉO TOUTE LA MÉTÉO SUR CYBERPRESSE.CA/METEO

MONTREAL ET LA REGION

AUJOURD'HUI Nuageux avec percées de soleil en matinée avec plus d'éclaircies en après-midi. Vents de l'ouest à 20 km/h. Probabilité de précipitations: 30 %.	DEMAIN Ciel variable. Probabilité de précipitations: 20 %.
CETTE NUIT Généralement dégagé avec quelques nuages en soirée. Vents légers. Probabilité de précipitations: 10 %.	SAMEDI Nuageux avec quelques flocons. Probabilité de précipitations: 60 %.

AUJOURD'HUI

Calgary	Beau	-3 -17
Charlottetown	Soleil	-2 -4
Edmonton	Ave neige	-14 -17
Fredericton	Variable	-3 -10
Halifax	Soleil	0 -6
Ottawa	Ensoleillé	-10 -16
Regina	Ave neige	-7 -22
Saint-Jean	Variable	7 -4
Saskatoon	Variable	-11 -19
Toronto	Ensoleillé	-6 -8
Vancouver	Pluie	8 5
Whitehorse	Éclaircies	-17 -23
Winnipeg	Ave neige	-1 -18
Yellowknife	Beau	-27 -35

LE MONDE

Bruxelles	Nuageux	1 -3
Lisbonne	Averses	17 13
Londres	Beau	0 -3
Los Angeles	Beau	18 10
Madrid	Pluie	15 12
Mexico	Soleil	19 2
Moscou	Faib neige	1 -9
Paris	Nuageux	1 0
Pékin	Variable	4 -3
Port-au-Prince	Pluie	29 21
Rio de Janeiro	Averses	29 22
Rome	Beau	16 13
Tokyo	Soleil	11 8
Washington	Soleil	3 -2

AU SOLEIL

Atlantic City	Soleil	2 -5
Cape Cod	Variable	-1 -7
Daytona Beach	Venteux	15 8
Kennebunkport	Beau	-2 -12
Key West	Averses	18 16
Miami	Averses	19 11
Old Orchard	Beau	-2 -12
Wild Wood	Soleil	0 -3

AFFAIRES

Boston	Variable	-1 -7
Chicago	Ave neige	-2 -3
New York	Variable	0 -3
San Francisco	Averses	13 11



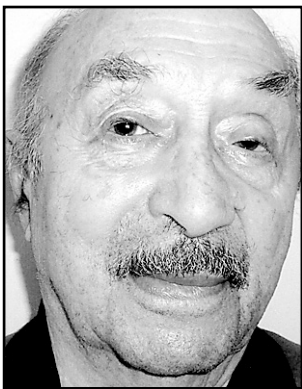
DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

900

INDEX DES DÉCÈS

AYOTTE, Irénée
Bromont
BERTRAND, Diane
BRASSARD DUGAL, Yvonne
Salaberry-de-Valleyfield
DAVID, Fernand
Repentigny
DIONNE, Marie-Claire
Montréal
FORTIER (née Ruel), Aline
Longueuil
GAGNON, Yolande
Montréal
GOASDOUE, Martine
Outremont
GUERIN, Jacques
Montréal
JEAN, André
Longueuil
MACKAY, Jean
St-Agathe-des-Monts
MARTIN, Thérèse (née Boisclair)
St-Laurent
METHOT, Paulette
Montréal
RATHÉ (née Bisson), Marie-Claire
TALBOT, Lise (née Jasmin)
Laval
TOVAR, Anna
TURBIDE, Cécile
Verdun
neurologie.cyberpresse.ca

2e ANNIVERSAIRE


NORBERT ARTUS
1914 - 2008
2 ANS DÉJÀ

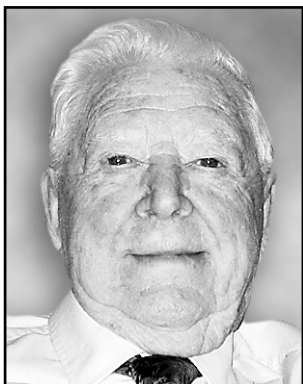
Cher papa, tu as été un champion de natation avec beaucoup de records et de trophées. Malheureusement, tu as manqué de glutathion, si j'avais su beaucoup plus tôt, tu serais encore là.

Ton fils


Merci au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Pascal F.

 REMERCIEMENTS au
Saint Frère André pour faveur obtenue. D.B.


Décès


AYOTTE, Irénée
1918 - 2010

À la Maison Au Diapason de Bromont, le 5 décembre 2010, à l'âge de 91 ans, est décédé M. Irénée Ayotte, époux de feu Yolande Nault, demeurant à Cowansville. Il laisse dans le deuil son fils Michel, sa fille Johanne (Marc Thibault), ses petits-enfants, Jean-François, Véronique, Geneviève, son amie Mme Denise Roy-Corbeil ainsi que plusieurs autres parents et amis.

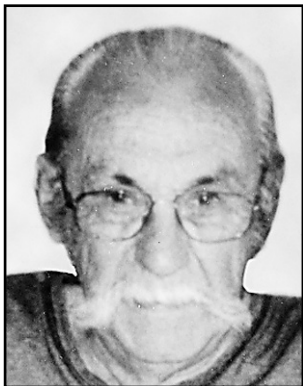
Sous la direction du salon funéraire :
Désourdy Inc.

104, rue Buzzell, Cowansville
Tél. 450-263-1212
Télex. 450-263-9557
sans frais 1-877-263-1214
info@desourdy.ca

Les funérailles auront lieu le samedi 11 décembre à 11 h en l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, (209, rue Ste-Thérèse, Cowansville. J2K 1R7). À noter que la famille sera présente à l'église à compter de 10 h afin de recevoir les témoignages de sympathie.

Des dons à la Maison Au Diapason seraient appréciés. Formulaires disponibles à l'église ou au www.audiapason.org.

1er ANNIVERSAIRE


Jacques Bruneau
9 décembre 2009

À la douce mémoire d'un époux, d'un père, d'un grand-père.

Que ton âme repose en paix.

Ta famille

BERTRAND, Diane
1948 - 2010

Au C.H. Pierre-Legardeur, le 4 décembre 2010, à l'âge de 62 ans, est décédé Mme Diane Bertrand. Elle laisse dans le deuil ses enfants Stéphanie (Érich), Simon (Myriam), ses petits-enfants Élyzabeth, Catherine et Gabrielle, ses sœurs Céline, Louise et Josée et son frère Gilbert, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces ainsi que de nombreux amis. La famille vous accueillera, le vendredi 10 décembre 2010 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et samedi dès 12 h, au complexe funéraire

REPENTIGNY
CHARLES E. RAJOTTE
765 rue NOTRE-DAME
Repentigny, 450-654-3342

Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 11 décembre à 13 h, en la chapelle du complexe funéraire.

Des dons à la Société québécoise du cancer seraient appréciés.

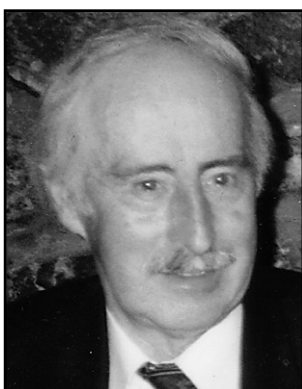

BRASSARD DUGAL, Yvonne
1921 - 2010

À Salaberry-de-Valleyfield, le 5 décembre 2010, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Yvonne Brassard, épouse de feu M. Michel Dugal, résidante à Salaberry-de-Valleyfield. Elle laisse dans le deuil ses enfants François (Lise Hamel) et Marie, ses petits-enfants Matthieu, Marianne, Simon, Louis et son arrière-petit-fils Emmanuël, ses frères et sœurs Mariette, Dr. Yvan, Pierre (Suzanne Larin) et Jean (Lise Beauchamps), ses beaux-frères et ses belles-sœurs, ses neveux et nièces ainsi que parents et amis.

La famille recevra les condoléances le samedi 11 décembre de 12 h à 13 h 45 au complexe funéraire

J.A. Larin & Fils,
317, rue Victoria,
Salaberry-de-Valleyfield, Québec.
(450) 373-3636 www.jalarin.com

Les funérailles auront lieu le samedi 11 décembre à 14 h, en l'église Basilique-Cathédrale Ste-Cécile, 31, rue Fabrique, Salaberry-de-Valleyfield. Inhumation au Cimetière de Coteau-du-Lac. Des dons au Concours de musique classique (Classival) seraient appréciés et les formulaires seront disponibles sur place.


DAVID, Fernand
1924 - 2010

À Repentigny, le 7 décembre 2010, à l'âge de 86 ans, est décédé monsieur Fernand David, époux de madame Marie Ange Longpré.

Homme de coeur, co-fondateur de la carrière Montréal-Est, aimé de tous. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Jocelyne (Yvan Picard), Nicole (Gilbert Lord) et Christian (Michèle Dufort), ses petits-enfants Marie-Ève (Ian Di Maulo), Isabelle, Nicolas, Gabriel, Yann et son arrière-petit-fils Justin, ses frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, parents et amis.

La famille vous accueillera le samedi 11 décembre de 19 h à 22 h, et le dimanche dès 9 h 30 au complexe funéraire:

REPENTIGNY
CHARLES E. RAJOTTE
765 rue NOTRE-DAME
Repentigny, 450-654-3342

Une liturgie de la Parole sera célébrée le dimanche 12 décembre à 12 h en la chapelle du complexe funéraire.

Des fleurs ou des dons au Regroupement des Aidants Naturels du comté de l'Assomption seraient appréciés.

(Faire un chèque à RANCA, 50, rue Thoin, Pavillon Richelieu, bureau 244, Repentigny Qc J6A 4J4). Remerciement spécial au personnel du Centre Claude David et du C.H.S.L.D. les Deux-Rives.


DIONNE, Marie-Claire
1935 - 2010

À Montréal, le 9 novembre 2010, à l'âge de 75 ans, est décédée Marie-Claire Dionne. Elle laisse dans le deuil ses sœurs Micheline (Silvetti, Chicago) et Adèle, son beau-frère Jean-Jacques, son neveu et ses nièces Solveig, Nathalie, Johanne, Sophie, Marie-Michèle et Anthony, ses petits-neveux et sa petite-nièce Vincent, Jean-Sébastien et Mélanie et ses tout petits adorés Jennifer, Dominique, Noah et Alyson, ainsi que de nombreux parents et amis.

La famille recevra les condoléances le samedi 11 décembre de 14 h à 21 h au salon Alfred Dallaire Memoria au 3254, Bellechasse, Montréal

Alfred Dallaire
MEMORIA

514 277.7778

www.memoria.ca

FORTIER (née Ruel), Aline
1921 - 2010

De Longueuil, le 4 décembre 2010, à l'âge de 89 ans, est décédée madame Aline Ruel, épouse de feu Georges Fortier.

Elle laisse dans le deuil ses enfants Jacques (Manon), Nicole (Louis) et Serge (Lynn), ses petits-enfants Pierre-Luc (Marie), Marie-Michèle, Zoé, Mylène, Clémence et Arnaud, ses beaux-frères Théo Fortier et Hector Gagné, sa belle-sœur Estelle Audesse, ses neveux, nièces, parents et amis.

Les funérailles seront célébrées le samedi 11 décembre 2010 à 11 h en la cathédrale Saint-Antoine-de-Padoue (coin ch. de Chambly et rue St-Charles, à Longueuil) et de là au cimetière St-Antoine de Longueuil.

Heures des visites : le vendredi 10 décembre de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le samedi 11 décembre dès 9 h.

Un don à la Fondation de l'Hôpital Pierre-Boucher serait apprécié.

La Maison Darche
Réseau Dignité
505, boul. Curé Poirier Ouest
Longueuil, QC
www.dignitequebec.com

GAGNON, Yolande
1932 - 2010

À Montréal, le 5 décembre 2010, est décédée Mme Yolande Gagnon.

Elle laisse dans le deuil sa sœur Marguerite Bédard, ses cousins et cousines, neveux et nièces, ainsi que parents et amis.

La famille recevra les condoléances au :

Centre funéraire Côte-des-Neiges
Réseau Dignité
4525, chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal, Québec H3V 1E7
Tél. : 514-342-8000
www.dignitequebec.com

le vendredi 10 décembre de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h.

Une cérémonie religieuse aura lieu le samedi 11 décembre à 9 h en la chapelle du Sacré-Coeur de la Basilique Notre-Dame, 116 rue Notre-Dame Ouest, Montréal, Québec, H2Y 2V5.

Au lieu de fleurs des dons à la Fondation Développement et Paix seraient appréciés.


GOASDOUÉ, Martine
1953 - 2010

C'est avec beaucoup de tristesse que nous vous annonçons le décès de Martine Goasdoué, survenu à Outremont, le 8 décembre 2010, suite à un long et courageux combat contre la maladie.

Notre chagrin de la voir partir si jeune, si belle, avec tant de voyages à faire, de tableaux à peindre et de sensibilité à partager, est très profond.

Son sourire, sa douceur, sa simplicité, son amour de la vie et des voyages, sa discrétion, l'étincelle de son regard, la sensibilité de ses peintures, sa générosité et son caractère breton manqueront beaucoup à son conjoint, amoureux et complice dans la vie, Jean Dumoulin. Ils manqueront également à sa mère Simone Goasdoué, à sa soeur Danièle Paillardon, à son beau-frère Pierrick Paillardon, à son frère Christian Goasdoué, aux filles de son conjoint, Marie-Eve et Vanessa Dumoulin, au conjoint de Vanessa, Éric Gosselin, aux enfants de Vanessa et Éric, Frédérique («sa petite amie») et Charles Étienne («son bean Charlie»), aux autres membres de sa famille et à ses amis et amis qui ont croisé son chemin et partagé son cheminement.

La famille tient à remercier les équipes des Services de dialyse, de pneumologie et de soins palliatifs de l'Hôpital Notre-Dame du CHUM pour leur expertise, leur empathie, leur compassion et leur gentillesse.

La famille recevra les condoléances en présence des cendres le vendredi 10 décembre 2010 de 17 h à 19 h, au salon funéraire Alfred Dallaire Memoria au 1111, avenue Laurier Ouest, Outremont

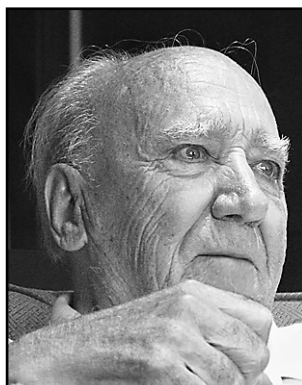
Alfred Dallaire
MEMORIA

514 277.7778

Service de voiturier
www.memoria.ca

Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation du CHUM, à la Fondation canadienne du rein ou à l'Association pulmonaire seraient appréciés.

Pour voir certaines de ses peintures, allez à mgoasdoue.com


GUÉRIN, Jacques
1921 - 2010

À l'aube de ses 90 ans, à Montréal le 2 décembre 2010, est décédé Jacques Guérin, vétéran de la Seconde Guerre mondiale (Débarquement de Normandie). Outre son épouse, Suzanne Dionne, il laisse dans le deuil ses enfants Claude, Daniel (Suzanne Lavoie), Diane (Gilles Dupont), Louise (Didier Zitter), et François (Nathalie Boisvert); ses petits-enfants Mathieu, Janoue (Éric), Shane, Yannick (Josée), Nicolas (Marie-Line), Francis (Caroline), Milan, Olivier, Marine et Massimo; ses arrière-petits-enfants Charles-Étienne, Éloïc, Éliane, Matthias et Xavier; ses belles-sœurs Carmen Tanguay Guérin et Pierrette Dionne ainsi que ses neveux, nièces, parents et amis.

La famille recevra les condoléances au Complexe funéraire Alfred Dallaire Memoria, 2159, boul. St-Martin Est, Laval,

Alfred Dallaire
MEMORIA

514 277.7778

www.memoria.ca

le samedi 11 décembre à compter de 10 h. Une cérémonie commémorative suivra au salon à 15 h.

La famille remercie chaleureusement les merveilleux anges du 2^e Nord du CHSLD Notre-Dame-de-la-Merci pour leur aide, leur amour et leur dévouement.

Au lieu de fleurs, vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer ou à la Fondation Gracia.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES

SOUMISSIONS - ENCANS



Agence métropolitaine de transport

APPEL D'OFFRES

NO : DA10-1033
**OBJET : MODULE DE
SAUVEGARDE ET MISE A
JOUR NETBACKUP**

Les firmes peuvent obtenir de l'information sur cet appel d'offres en visitant le site internet de l'AMT :

www.amt.qc.ca/fournisseurs/


Agence métropolitaine de transport

APPEL D'OFFRES

NO : DA10-1090
**OBJET : FOURNITURE DE
LOGICIELS ET DE
SERVICES DE SOUTIEN
INFORMATIQUE**

Les firmes peuvent obtenir de l'information sur cet appel d'offres en visitant le site internet de l'AMT :

www.amt.qc.ca/fournisseurs/

Soumission publique

Services de transport de titres et d'argent par camions blindés pour la STM

Documents disponibles : système électronique d'appel d'offres (SEAO) : www.seao.ca ou au 1-866-669-7326, à partir du **jeudi 9 décembre 2010**. Information : (514) 280-4909.

Dépôt des soumissions : STM, 800, de La Gauchetière Ouest, bureau 8100, portail Nord-Est, Montréal, au plus tard le **mardi 18 janvier 2011 à 15 h**. Ouverture publique suivra.

Garantie de soumission : cautionnement de soumission de 5 % avec lettre d'engagement. La STM ne s'engage à accepter, ni la plus favorable, ni aucune des soumissions.

Référence : STM-3916-10-10-60

Christian Portelance
Secrétaire général adjoint



ORDONNANCE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL NO : SA1-M-172024-1006
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC
SECTION DES AFFAIRES IMMOBILIÈRES
Greffe de Montréal

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC,
(agissant pour la MINISTRE DES TRANSPORTS pour le compte de l'Agence métropolitaine de transport Requéant-Expropriant c.
SUCCESSION GEORGE EDWARD BLACKWELL (adresse inconnue) Intimée-Expropriée

AVIS est donné à **SUCCESSION GEORGE EDWARD BLACKWELL :**
Que le Procureur général du Québec (agissant pour le ministre des Transports pour le compte de l'Agence métropolitaine de transport) désire faire signifier un avis d'expropriation afin d'acquérir l'immeuble suivant ci-après désigné :
PARCELLE NO 1 – Immeuble à acquérir
Le lot un million cinquante-huit mille huit cent soixante-quatre (1058864) du cadastre DU QUÉBEC, de la circonscription foncière de MONTRÉAL, de la VILLE DE MONTRÉAL, de figure irrégulière, bornée et décrite comme suit : vers le Nord-Est, par les lots 1057926 et 1057930, mesurant le long de cette limite cent quatre-vingt-trois mètres et treize centièmes (193,13); vers le Sud, par le lot 1058980 (boulevard Louis-H. Lafontaine), mesurant le long de cette limite quatorze mètres et quarante centièmes (14,40); vers le Sud-Ouest, par les lots 1057926 et 1057930, mesurant le long de cette limite cent quatre-vingt-trois mètres et vingt-deux centièmes (183,22); vers le Nord-Ouest, par le lot 1058985 (compagnie des chemins de fer nationaux du Canada) mesurant le long de cette limite douze mètres et quarante centièmes (12,40).
Superficie : 2 294,2 mètres carrés
Copie de l'avis d'expropriation est déposée à l'intention de l'intimée-expropriée **SUCCESSION GEORGE EDWARD BLACKWELL**, au greffe du Tribunal administratif du Québec, Section des affaires immobilières, 500, boul. René-Lévesque ouest, 21e étage, Montréal (Québec) H2Z 1W7.
L'intimée-expropriée a quinze (15) jours à compter de la publication du présent avis pour comparaître au greffe du Tribunal administratif du Québec, Section des affaires immobilières.
Montréal, le 25 novembre 2010.
MARIE CHAREST, J.A.T.A.Q.
Le Tribunal administratif du Québec

Votre don pourrait faire la différence!



Cette année, **21 700** Canadiens seront atteints d'un **cancer du poumon...**
2 800 d'entre eux y survivront!

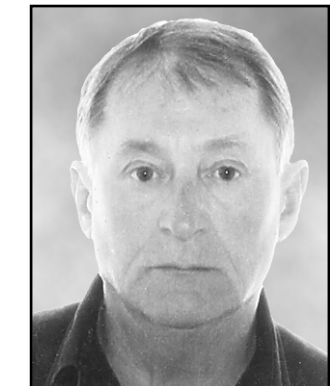


L'ASSOCIATION PULMONAIRE - Québec

1 800 295-8111
www.pq.poumon.ca

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

900



JEAN, André
1944 - 2010

À Longueuil, le 7 décembre 2010, à l'âge de 66 ans, est décédé Monsieur André Jean, époux de Michelle Tremblay. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille unique Martine, son petit-fils Vincent, plusieurs soeurs et frères, ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, parents et nombreux amis. Monsieur André Jean est retraité des policiers de la Ville de Boucherville. Les funérailles seront célébrées le vendredi 10 décembre 2010 à 11 heures en la cathédrale St-Antoine-de-Padoue (coin ch. Chambly et rue St-Charles à Longueuil.) La famille vous accueillera pour les condoléances le même jour à partir de 9 heures.

La Maison Darche
Réseau Dignité
258, rue St-Charles Ouest
Longueuil, QC
www.dignitequebec.com



MARTIN, Thérèse (née Boisclair)
1914 - 2010

À Ville Saint-Laurent, le 6 décembre 2010, à l'âge de 96 ans, est décédée Thérèse Boisclair, épouse de feu Robert Martin. Elle laisse dans le deuil ses enfants Nicole, Pauline et Louis (Mireille), ses petits-enfants Éline, Nathalie, Claude (Marc) et Sophie (Luc), ses arrière-petits-enfants Véronique, Béatrice, Juliette, Florence et Thomas ainsi que ses autres parents et amis. La famille recevra les condoléances le vendredi 10 décembre de 14 h à 17 h et 19 h à 21 h au complexe funéraire

URGEL BOURGIE
514-735-2025
Consultez le registre à sa mémoire

3955, Côte-de-Liesse
(angle Sainte-Croix) Saint-Laurent.
www.urgelbourgjie.com

Les funérailles auront lieu le samedi 11 décembre à 9 h 30 en la chapelle mariale de l'église Saint-Laurent, 807, boul. Sainte-Croix, Saint-Laurent, suivies de l'inhumation au cimetière Saint-Michel de Trois-Rivières. Un don à la Fondation Gracia (www.fondationgracia.com) serait apprécié.

TALBOT, Lise (née Jasmin)
1931 - 2010

À la Cité de la Santé de Laval, le 6 décembre 2010, à l'âge de 79 ans, est décédée madame Lise Jasmin, épouse de feu monsieur Gaston Talbot. Elle laisse dans le deuil ses enfants Andrée, Monique (Gaetan) et Carole (Vincent), ses petits-enfants Olivier et Rose-Marie ainsi que sa nombreuse famille. La famille recevra vos condoléances en l'église St-Laurent, 805, avenue Sainte-Croix, St-Laurent, Québec, le samedi 11 décembre 2010 entre 13 h 30 et 14 h 30 et le service funéraire suivra. Les arrangements ont été confiés au **Salon funéraire Armstrong-Rideau 514-331-1104** Des dons à la Fondation de la Cité de la Santé de Laval seraient appréciés.

TOVAR, Anna
1918 - 2010

De St-François, le 7 décembre 2010, à l'âge de 92 ans est décédée Mme Anna Tovar. Elle laisse dans le deuil ses enfants Danielle, Gabrielle (Jean-Baptiste) et Georges (Edelyne), son ex-époux Jules, ses petits-enfants Sacha, Marie-Alice, Patrice, Olivier et Kohlia, ses arrière-petits-enfants Elijah, Leyna, ses nombreux neveux et nièces particulièrement sa filleule Rita ainsi que d'autres parents et amis. La famille recevra les condoléances au : **Complexe Funéraire Guay et Urbain 7020, Boul. des Mille Îles St-François, Qc H7A 4B3** le vendredi 10 décembre de 18 h à 22 h et le samedi 11 décembre dès 9 h. Les funérailles auront lieu ce même samedi à 11 h en l'église St-Noël Chabanel (8560 rue de l'Église, St-François, Qc, H7A 1K9) suivies de l'inhumation au cimetière de St-François.

TURBIDE, Cécile
1917 - 2010

À Verdun, le 4 décembre 2010, à l'âge de 93 ans, est décédée Cécile Turbide fille de feu Maria Thériault et de feu Aristide Turbide. Elle laisse dans le deuil ses soeurs Donald, Georgine, ses frères Charles (Mary), Jérôme (Claudette), Jean-Guy (Claudette), ses neveux et nièces, ainsi que nombreux parents et amis. La famille recevra les condoléances en présence des cendres en l'Église Marguerite Bourgeoys, 286, rue Elgar, Verdun, le samedi 11 décembre 2010 à 11 h, l'église sera ouverte dès 9 h 30. Au lieu de fleurs, la famille apprécierait un don à la Fondation Champlain et Manoir de Verdun.

Direction
YVES LÉGARÉ
Alfred Dallaire
www.yveslegare.com
514.595.1500

2e ANNIVERSAIRE



GAËTAN LABEL

Cher Gaëtan, je toast à ton souvenir toujours vivant dans mon coeur. Marie-Nicole Une messe sera célébrée le 10 décembre 2010 à 16h30 à l'église Ste-Rose à Laval.

Donnez...

**CHUM**
FONDATION

514 890-8077
1 866 DON-CHUM

fondationduchum.com



METHOT, Paulette
1950 - 2010

À Montréal, le 2 décembre 2010, est décédée Mme Paulette Méthot, épouse de Jacques Bouchard. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs Ronald (Nicole), Jean-Guy (Monette), Léo (Andrée), Cécile (feu Lorenzo) et Gilles (Dany), les enfants de son époux : Stéphane, Geneviève (Marcel), Sylvie (Martin) et Sylvain (Colette), ses petits-enfants Jessica, Émilie, Jacob, Rémi, Mélissa, Jérémie, Zachari, Mélodie et Catherine, ses beaux-frères et belles-soeurs, ainsi que de nombreux parents et amis. Les funérailles seront célébrées en l'église St-Gilbert, 5420, rue des Angevins, Saint-Léonard, le samedi 11 décembre à 11 heures. La famille recevra les condoléances dès 10 heures à l'église. Au lieu des fleurs, des dons à la Fondation québécoise du cancer seraient appréciés.

Direction
Alfred Dallaire
MEMORIA
514 277.7778
www.memoria.ca



RATHÉ (née Bisson), Marie-Claire
1922 - 2010

Le 1er décembre 2010 est décédée Marie-Claire Rathé (née Bisson), à l'âge de 88 ans. Épouse attentionnée de Léo Rathé pendant 67 ans, elle laisse dans le deuil ses quatre fils Jean-Pierre (Julie), André (Carole), Jean-Guy (Claude) et Robert (Johanne), six petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants, ses soeurs Rita, Jeannine et Thérèse, et son beau-frère Camille. On se souviendra d'une femme remarquable, débordante d'énergie, combative jusqu'à la fin de sa vie; une vie remplie, active et marquée de beaux souvenirs. Elle manquera aussi à ses nombreux amis, ceux connus lors des hivers floridiens comme ceux habitant la région de Vaudreuil-Dorion, où elle a vécu durant plus de 65 ans. La famille recevra les condoléances en l'église Très-Sainte-Trinité de Vaudreuil-Dorion, 145, Av. Saint-Charles, le samedi 11 décembre à partir de 13 h, suivi d'une messe à 14 h. Léo et les enfants vous invitent à la

Maison Trestler
85, chemin de la Commune
Vaudreuil-Dorion

pour un partage après la cérémonie. Les arrangements funéraires ont été confiés au

Salon funéraire Rideau
514-685-3344



MACKAY, Jean
1918 - 2010

À Ste-Agathe-des-Monts, le 30 novembre 2010, est décédé paisiblement, à l'âge de 92 ans, Jean Mackay, fils d'Henri Mackay et de Jeanne Cusson, époux de Thérèse Côté, grand-père de Patrice Côté et frère du Dr André Mackay et de Françoise Mackay, tous décédés.

Il laisse dans le deuil ses enfants Jean-Marie Côté, Hélène, Brigitte et Julie Mackay, ses neveux et nièces Pierre et Charles Mackay, Michel et Louise Pauzé ainsi que plusieurs cousins et cousines, en particulier Michèle et Andrée Sicotte.

Avec lui s'éteint la quatrième génération d'une famille bien connue dans le monde de la sténographie judiciaire depuis 1867.

Les funérailles auront lieu sous la direction des :
Salons funéraires Guay
Réseau Dignité

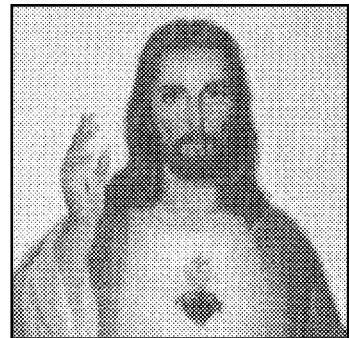
le samedi 11 décembre à 14 h, à l'église de Val-David. La famille recevra les condoléances à l'église à partir de 13 h 30.

Merci à tous les membres du personnel du Pavillon Philippe-Lapointe qui lui ont prodigué soins et réconfort.

Des dons à la Fondation du Docteur Julien ou à la Fondation de l'hôpital Ste-Justine seraient appréciés.

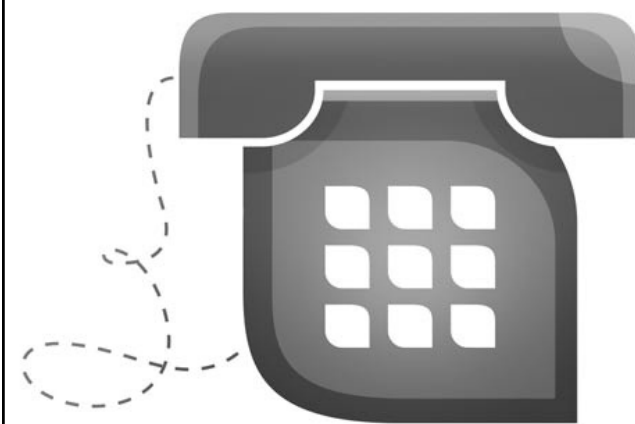
La beauté est partout pour ceux qui ont su conserver la faculté de s'émerveiller.
(Claude Jasmin)

Prières



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. M.V.

LIGNE D'ÉCOUTE,
D'INFORMATION
ET DE RÉFÉRENCES
SUR LE DEUIL





Pour que la vie
reprenne son envol

1 888 LE DEUIL

infos@maisonmonbourquette.com
maisonmonbourquette.com

maison
Monbourquette

